BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

65ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3713 du Mardi 1er Août 2017 - 65e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Commission épiscopale Justice et Paix

Publication d'un rapport de suivi budgétaire dans l'éducation nationale

L'abbé Félicien Mavoungou. (P.6)

Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie)

Evaluation positive des bénéficiaires des subventions du F.a.c.p

(P.9)

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

L'urgence de l'assistance humanitaire dans le Pool appelle aux actions

(P.3)

Deuxième tour des élections législatives

Des dysfonctionnements, fraudes massives et incidents signalés

(P.3)

U.d.r-Mwinda

Une messe pour le dixième anniversaire de la mort d'André Milongo

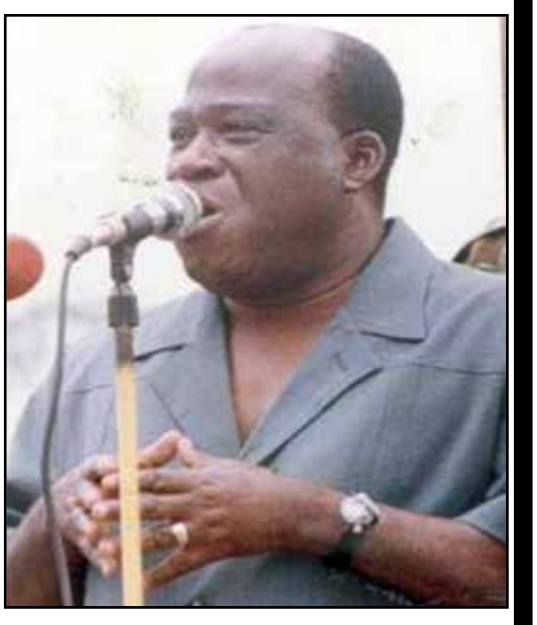

(P.5)

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
22/07/17 05:30	9,4	MCP ROTTERDAM	MAERSK	117 m
27/07/17 06:55	4,3	ONEGO BURAN	MAERSK	117 m
29/07/17 09:10	2,2	MCP LINZ	MAERSK	117 m
29/07/17 19:00	1,8	KOTA DAHLIA	PIL	115 m
30/07/17 11:30	1,1	CMA CGM JASPER	CMA	259 m
31/07/17 03:15	0,5	GINA	CMA	123 m
31/07/17 13:00	0,1	CATALINA	CMA	123 m
01/08/17 15:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
02/08/17 06:00	0,0	CMA CGM SAMSON	CMA	335 m
02/08/17 18:00	0,0	MCP VILLACH	NDAL	117 m
02/08/17 22:00	0,0	NORDATLANTIC	MAERSK	207 m
04/08/17 06:00	0,0	HANSA EUROPE	NDAL	240 m
04/08/17 08:55	0,0	ROSA	MAERSK	260 m
05/08/17 06:00	0,0	BERMUDA	CMA	259 m
07/08/17 06:00	0,0	POLONIA	CMA	220 m
07/08/17 16:00	0,0	HARRIER HUNTER	CMA	262 m
08/08/17 08:00	0,0	GOTEBORG	NDAL	117 m
09/08/17 06:00	0,0	APL SANTIAGO	CMA	328 m
09/08/17 09:00	0,0	ADRIAN SCHULTE	COSCO	304 m
10/08/17 10:00	0,0	VIOLA	CMA	123 m
11/08/17 06:00	0,0	SEASPAN LUMACO	CMA	260 m
15/08/17 08:00	0,0	PANTHER	MAERSK	207 m

SITUATION QUAIS

Navire N° d'Escale OSC@R	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI D3	QUAI D2
	FRANCOISE GILOT	**HANSA ASIA**	**LIMASSOL**	**MCP GRAZ**
	171032FRANCOGI010	170999HANASI11207	171110LIMASOF7S4	171132MCPGRA91210
lundi 31-juil.-17	Accosté le 31/07 PM RAF à 07:00 AM 837 MVTS Prévision Sortie 01/07 PM	Accosté le 29/7 1 PM RAF à 07:00 AM 363 MVTS Prévision Sortie 1/8 1 AM	Accosté le 29/7 5 AM RAF à 07:00 AM 188 MVTS Prévision Sortie 01/07 AM	Accosté le 29/7 3 AM RAF à 07:00 AM 97 MVTS Prévision Sortie 31/7 11 PM
Navire		**CMA CGM JASPER**		**MCP ROTTERDAM**
N° d'Escale OSC@R		171016CCJASPE216W		171061MCPROT1713
mardi 01-août-17		Accoste le 1/8 3 AM RAF à 07:00 AM 458 MVTS Prévision Sortie 1/8 11 PM		Accoste le 1/8 2 PM RAF à 07:00 AM 451 MVTS Prévision Sortie 2/08 PM
Navire	**CMA CGM SAMSON**	**NORDATLANTIC**		
N° d'Escale OSC@R	171034CMASAM2364	171036NORDATL1712		
mercredi 02-août-17	Accoste le 02/08 AM RAF à 07:00 AM 1 678 MVTS Prévision Sortie 03/08 PM	Accoste le 2/8 10 PM RAF à 07:00 AM 296 MVTS Prévision Sortie 03/08 PM		
Navire				
N° d'Escale OSC@R				
jeudi 03-août-17				
Navire	**ROSA**	**HANSA EUROPE**		
N° d'Escale OSC@R	171020ROSA1708	171058HANEUR11206		
vendredi 04-août-17	Accoste le 04/08 AM RAF à 07:00 AM 136 MVTS Prévision Sortie 05/08 AM	Accoste le 04/08 AM RAF à 07:00 AM 897 MVTS Prévision Sortie 05/08 PM		
Navire	**BERMUDA**			
N° d'Escale OSC@R	171017BERMUDA218W			
samedi 05-août-17	Accoste le 5/8 12 PM RAF à 07:00 AM AC Prévision Sortie 06/8 PM			

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

L'urgence de l'assistance humanitaire dans le Pool appelle aux actions

Après l'appel de fonds conjoint lancé le 17 juillet dernier par le gouvernement, le Système des Nations unies et 16 autres partenaires humanitaires, Antoinette Dinga Dzondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, a présidé, jeudi 27 juillet 2017, dans la salle de conférences du Ministère de la justice, à Brazzaville, une réunion sur l'action humanitaire à mener auprès des populations déplacées du Pool.

Antoinette Dinga Dzondo (au milieu) et les autres officiels.

A l'issue de la réunion sur la situation humanitaire dans le Pool, il a été décidé d'organiser une mission d'évaluation de la situation humanitaire dans les zones encore non accessibles. Cette réunion a connu la participation des ministres Pierre Mabiala, Ingrid Ebouka-Babackas, Lydia Mikolo; des représentants des agences des Nations unies et des diplomates accrédités au Congo, pays qui a besoin de près de 24 millions de dollars (soit 14 milliards de francs Cfa) pour venir en aide à 138.000 personnes en détresse dans le Département du Pool.

La mission humanitaire dans les zones non-accessibles a été, malheureusement, retardée par la tenue des élections législatives et locales. Cette mission *«consiste à aller dans les zones qui, jusqu'à présent, n'ont pas été accessibles. Nos équipes se retrouveront dans les prochains jours, pour rendre effectif le déplacement de cette mission»,* a assuré Antoinette Dinga Dzondo.

Les partenaires du Congo, a-t-on appris lors de cette réunion, sont à pied d'œuvre sur le terrain, pour évaluer les besoins susceptibles d'être financés. Dans cet élan, l'Usaid (Agence des Etats-Unis pour le développement international) a effectué une deuxième mission, afin de bien chiffrer la demande à soumettre à Washington. *«Les agences du Système des Nations unies s'activent pour ouvrir une fenêtre d'urgence avec des formulations des projets à hauteur de 4,5 millions de dollars»*, a rassuré, de son côté, Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident du Système des Nations unies.

Les partenaires a affirmé la ministre en charge des affaires sociales, ne proposent pas seulement d'apporter une assistance d'urgence, mais ils envisagent aussi de renforcer la protection et le respect des populations en situation d'urgence. *«J'invite les partenaires à agir maintenant, pour briser la courbe croissante des besoins et éviter une crise de plus grande ampleur, telle que celles auxquelles sont confrontés les pays voisins». «Un engagement significatif des bailleurs de fonds, aujourd'hui, nous évitera de devoir présenter, dans quelques mois, un autre plan dont l'ardoise sera plus élevée, afin de secourir nos concitoyens en détresse»,* a déclaré la ministre Dinga Dzondo.

Le Pool est le département qui avait été le plus touché, durant la guerre civile, a-t-elle expliqué. Il n'a, jusqu'à présent, pas pu véritablement retrouver une situation stable propice au développement économique et social, alors que c'est un département considéré comme l'un des greniers du pays.

Anthony Ohemeng-Boamah a insisté sur la dimension «urgence» de l'action humanitaire à mener. *«Ce qu'on a cherché à retirer ici, c'est qu'il s'agit d'une urgence, si nous pouvons recevoir les financements un peu plus rapidement, cela va nous réjouir énormément»*, a-t-il lancé. Toutefois, il a loué les efforts fournis par le gouvernement dans la résolution de cette question, malgré la situation économique quelque peu difficile que traverse le pays.

Rappelons que la réunion du 23 juin dernier avait rapporté que plus de la moitié des familles dans le Pool sont en situation d'insécurité alimentaire. Elles font face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux besoins élémentaires de base. Ces difficultés ont des répercussions alarmantes: le taux global de malnutrition aiguë parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3% et atteint même 20,4% dans le Département de la Bouenza, dépassant ainsi le seuil d'urgence de 15% établi par l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé).

Alain-Patrick MASSAMBA

F.a.c (Forces armées congolaises)

Visite du chef d'Etat-major général, le général Okoï, dans le Pool

Le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoï, a effectué, mercredi 26 juillet 2017, une visite dans le théâtre opérationnel du Département du Pool, pour réconforter moralement la troupe qui y est déployée. Le général Okoï a commencé sa visite à Kinkala, le siège de la zone militaire de défense n° 8, où il a entretenu le commandant de cette zone, qui a à sa tête, le colonel Basile Boka.

Le général Okoï suivant les explications d'un officier sur le terrain.

Le général Okoï a poursuivi sa visite à Mindouli et à Kinkembo où il a tenu à se rapprocher de la troupe, pour l'inviter à redoubler de vigilance face au terrorisme confessionnel perpétré par des bandits armés dans le Département du Pool depuis le mois d'avril 2016. Au cours des échanges francs et directs avec la troupe, il a insisté sur l'applicabilité de la discipline tactique, afin de travailler au rétablissement de la sécurité dans le Pool et d'éviter les bavures sur le terrain.

Dans l'ensemble des sites visités, le chef d'Etat-major général des F.a.c a, également, apprécié les conditions de stationnement des hommes et la tenue du matériel. Il sied de souligner que la visite du général Okoï dans le Pool est intervenue au lendemain de la commémoration du 56ème anniversaire des Fac (Forces armées congolaises) et de la Gendarmerie nationale. Dans cette atmosphère festive qui laisse entrevoir la célébration du 57ème anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, le chef d'Etat-major général a donné des instructions pour que soit privilégié le soutien logistique à la troupe et que soit renforcée la cohésion.

Le chef d'Etat-major général des F.a.c a bouclé sa visite à Loutété, dans le Département de la Bouenza où il s'est rassuré de la quiétude et de la sérénité dont jouit la population. Le général Okoï a invité la troupe à redoubler de vigilance face au terrorisme confessionnel.

Alain-Patrick MASSAMBA

Deuxième tour des élections législatives

Des dysfonctionnements, fraudes massives et incidents signalés

Le deuxième tour des élections législatives, tenu le dimanche 30 juillet 2017, a mis en lice 94 candidats dans 47 circonscriptions, dont 7 à Brazzaville. Malheureusement, ce scrutin, comme au premier tour, a connu des dysfonctionnements, des cas de fraudes massives ainsi que quelques incidents, notamment dans les deuxième et troisième circonscriptions de Ouenzé, la première circonscription de Moungali et celle de Poto-Poto, ainsi qu'à Madibou. A Kimongo, dans le département du Niari, il y a eu aussi des perturbations. La police a dû faire usge de bombes lacrymogènes, pour disperser les foules et on a parfois entendu des coups de feu.

La tension était perceptible, dans certains quartiers, à Brazzaville

On ne le dira jamais assez, l'organisation des élections au Congo continue de susciter des interrogations. Et l'on est en droit de se demander à quoi servent les différentes concertations politiques destinées, soi-disant, à améliorer la gouvernance électorale?

D'élection en élection, les mêmes dysfonctionnements reviennent. Même la distribution des cartes d'électeurs est problématique. Maintes fois réalisée, l'opération de révision des listes électorales semble ne pas améliorer grand-chose. C'est le statut quo.

Le deuxième tour des législatives, qui s'est déroulé sous tension et une certaine méfiance entre les différents candidats, devrait faire réagir la Cnei (Commission nationale électorale indépendante). Des dysfonctionnements déjà décriés au premier tour ont été constatés, notamment des listes d'électeurs qui étaient affichées en même temps que certains bureaux de vote ouvraient leurs portes; les listes affichées qui ne correspondaient pas avec celles du premier tour où encore certaines pages des listes n'étaient pas affichées devant les bureaux de vote, mais que certains assesseurs gardaient par devers eux, comme à l'Ecole primaire André Grénard Matsoua, au quartier Château d'eau; les noms qui ne figuraient plus sur les listes, alors qu'ils y étaient au premier tour, à l'instar du candidat indépendant Boliko, dans la première circonscription de Poto-Poto, où des cas de fraudes et des incidents ont également été signalés, tout comme à Moungali où les populations ont voulu s'opposer aux agents de la Force publique arrivés dans quelques bureaux à bord de véhicules, pour voter. Il y a eu des blessés.

Au bureau de vote installé à l'Ecole primaire Massamba-Débat, au quartier Diata, quelques étudiants ont été arrêtés, parce que détenteurs de fausses cartes. Des trafics d'influence et l'achat de conscience étaient observés ici et là. Dans certains bureaux, on refusait aux jeunes de voter avec des actes de naissance, alors que dans d'autres, ils étaient autorisés à voter, pourvu d'avoir deux témoins.

A Poto-Poto, quelques électeurs ont voté avec des cartes d'identité scannées. Mais, la situation a été vite rattrapée, après le passage de la doyenne du corps diplomatique, Mme Charlotte Fayanga. Les détenteurs de ces pièces n'ont plus eu droit au vote. Bien avant, les coups de feu ont retenti, pour disperser les partisans de Jean De Dieu Kourissa (P.c.t) et ceux de Rick Gérald Bokilo (indépendant).

A Ouenzé, dans la deuxième circonscription, la situation était aussi tendue. Des incidents ont été signalés entre les partisans du candidat indépendant, Marien Ngouabi Ikama, et des agents de la Force publique. Sa suppléante, Flore Mbemba, a même été molestée.

Mécontent de certaines pratiques de fraudes observées dans quelques bureaux de vote, notamment celui de l'Ecole Massamba Raphaël, le candidat Marien Ngouabi Ikama a retiré tous ses délégués dans les 24 bureaux de vote, pour protester contre la fraude et l'arrestation d'un de ses délégués par la Force publique, sous les ordres, selon lui, du président de bureau. Pire encore, il s'est auto retiré de la course aux législatives, en promettant de saisir la Cour constitutionnelle, sous les ovations de ses partisans.

Les partisans des différents candidats s'accusent mutuellement d'avoir pratiqué la transhumance des électeurs et créé des bureaux de vote parallèles.

Dans la troisième circonscription de Ouenzé, les partisans d'Adolphe Mbou-Maba et de Romi Oyo se sont affrontés, au motif que les électeurs non-inscrits sur les listes d'électeurs étaient autorisés à voter par les présidents des bureaux de vote. Des échauffourées et des incidents ont été aussi signalés à Madibou, pendant que les agents de la Force publique dispersaient les partisans du candidat indépendant Nicolas Jean-Jacques Malanda, qui tenaient mordicus à assister au dépouillement des bulletins, pour s'assurer qu'il n'y aurait pas tripatouillage.

Par ailleurs, à Kimongo, les incidents ont éclaté entre les partisans du candidat du Parti congolais du travail et ceux du candidat du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) qui se sont même emparés de deux urnes. A Boko, le véhicule du candidat du R.c, Anicet Gomas, a essuyé des tirs d'armes à feu, alors qu'il partait à son village, pour voter. Il lui est reproché d'avoir voulu créer du désordre. La situation était aussi tendue dans cette circonscription, qui avait, déjà, enregistré des incidents, lors du premier tour.

Une chose est sûre, c'est que ces élections n'ont pas drainé des foules, comme au premier tour. L'ambiance était plutôt morose.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Fondation Sounga

Des «Focus group Sounga» organisés dans onze départements du Congo

Créée en 2015, la Fondation Sounga, aux destinées de laquelle préside Mme Danièle Sassou Nguesso, vise à contribuer à l'amélioration des conditions des femmes et à les aider à jouer pleinement leur rôle dans le développement du Congo. C'est dans ce cadre que la fondation a décidé, depuis 2016, de conduire des études spécifiques en vue d'évaluer les causes profondes des inégalités femme-homme en République du Congo et la façon dont est perçue la femme congolaise. La fondation a ainsi opté pour une démarche participative permettant, à travers des groupes de discussion appelés Focus group, de donner la parole aux populations.

Mme Danièle Sassou Nguesso avec l'équide de Focus Group, pendant le lancement au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

Cette enquête est basée sur une dynamique de discussion au sein d'un groupe de participants à qui l'on soumet des questions et thèmes clés traitant de la relation de genre en République du Congo; l'objectif étant de récolter puis d'analyser de précieuses informations et données quantitatives et qualitatives.

Pour cette année 2017, ces focus ont eu lieu entre le 3 et le 24 juillet, dans onze départements du Congo, à savoir: Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Likouala, Bouenza, Lékoumou, Sangha, Cuvette, Cuvette-ouest et Plateaux. Ils ont connu la participation de 132 personnes, dont 64 hommes et 68 femmes dont voici les profils: salarié(e)s du public ; salarié(e)s du privé; employeurs/employeuses; travailleurs/travailleuses pour compte propre agricole; travailleurs/travailleuses pour compte propre non agricole; autres employés; et sans emplois. Les thèmes abordés ont été les suivants: *«Rapport femme-homme et croyances»; «Rapport femme-homme en milieu familial»; «Rapport femme-homme dans les activités professionnelles»; «Egalité femme-homme et développement»; et enfin «Solutions pour la réduction des inégalités». Parmi les questions posées figuraient celles-ci: «Croyez-vous que l'homme et la femme soient égaux?» «Quelles sont, selon vous, les lois qui gouvernent les rapports femme-homme?» «En famille, comment se répartissent les tâches entre l'homme et la femme?» «Qui est le chef de famille?» «L'homme et la femme peuvent-ils exercer les mêmes activités professionnelles?» «Une femme peut-elle diriger des hommes en milieu professionnel?» «Que faire pour que l'homme et la femme participent efficacement au développement d'une famille, d'une entreprise et d'un pays?».*

Focus Group à Madingou.

Toutes les données rapportées lors de la tournée des Focus Group 2017 vont être analysées sur plusieurs semaines afin d'aboutir à la satisfaction des objectifs suivants: établir une cartographie des représentations sociales qui se structurent autour des causes et des effets des inégalités femmes-hommes en République du Congo; élaborer un outil synthétique national, à partir des données d'un échantillon représentatif, en vue de résumer et d'évaluer l'évolution des représentations sociales portant sur les inégalités femmes-hommes en République du Congo; identifier les leviers d'actions susceptibles de permettre une réduction des inégalités femmes-hommes en République du Congo.

En marge de ces objectifs, la Fondation Sounga entend favoriser l'adhésion des participants et les sensibiliser sur la question de la nécessaire réduction des inégalités femme-homme.

Signalons enfin que les résultats des enquêtes seront présentés dans un rapport spécifique qui s'attachera, d'une part, à présenter la cartographie des représentations sociales se structurant autour des causes et des effets des inégalités femmes-hommes et, d'autre part, à identifier les leviers d'actions susceptibles de permettre une réduction des inégalités femmes-hommes en République du Congo.

Véran Carrhol YANGA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE / Notaire à Pointe-Noire

Avenue CHARLES de GAULLE, premier étage immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06 664.85.64/ 04 432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SATF S.A (SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration / Au capital de 33.660.000 de Francs CFA/ Siege Social: 353 Boulevard de Loango, «Terre-Plein EX BAKER» (à l'intersection avec le Boulevard Amical CABRAL, B.P: 1064 / Pointe-Noire, République du Congo. RCCM: CG/ PNR/ 12 B 160.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 10 Mai 2017, enregistré au domaine de timbre, en date du 12 Mai 2017, sous le folio 087/10 N°3512 et déposé au Greffe du Commerce de Pointe-Noire, sous N°17 DA 558, du 17 Mai 2017, les actionnaires de la Société SATF S.A, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et G.I.E, ont sollicité la mise à jour des statuts de ladite société: portant mention du changement du siège social.

Lire désormais:

Siege social: 353 Boulevard de Loango, «Terre-Plein EX BAKER» (à l'intersection avec le Boulevard Amical CABRAL.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Mai 2017.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont:

- **Module 01: Cadre conceptuel de l'amont pétrolier**
- **Module 02: Fondamentaux du Contrat de partage de production**
- **Module 03: Mécanismes de la répartition de la production**
- **Module 04: Fondamentaux de la fiscalité pétrolière**
- **Module 05: Fondamentaux de la consolidation**
- **Module 06: Elimination des titres**
- **Module 07: Les impôts différés**
- **Module 08: L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)**
- **Module 09: La dépréciation des immobilisations (IAS 38)**
- **Module 10: Les contrats pluri-exercices (SYSCOHADA révisé)**
- **Module 11: La réévaluation des bilans**
- **Module 12: Le crédit-bail**
- **Module 13: Les états financiers (SYSCOHADA révisé)**
- **Module 14: Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)**
- **Module 15: Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)**

Pour plus de renseignements, informations et/ ou inscription, contacter:

*** Brazzaville**
Immeuble 7 Eucalyptus, 2e Etage, Entrée 201 / Av. de la liberté, Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél.: 06 989 06 06
République du Congo

*** Par mail et téléphone: serge.akamandeli@cacoges.cg (06 510 64 91)**
cacoges@gmail.com / raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

U.d.r-Mwinda

Une messe pour le dixième anniversaire de la mort d'André Milongo

23 juillet 2007- 23 juillet 2017, les militants et les cadres de l'U.d.r-Mwinda se sont souvenus du père-fondateur de leur parti, André Nsatouabantou Milongo, affectueusement appelé Ya Milos. Ancien Trésorier payeur général (1964-1969), ancien administrateur de la B.a.d (Banque africaine de développement) (1976-1983) et de la Banque mondiale (1986-19990), André Milongo est un homme d'Etat congolais qui a été Premier ministre chef du gouvernement et chef suprême des armées pendant la Transition démocratique (1991-1992) et ancien président de l'Assemblée nationale, sous le régime du Président Pascal Lissouba. Ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle d'août de 1992 et de mars 2002, il est fondateur, en 1992, de l'U.d.r-Mwinda (Union pour la démocratie et la république). Décédé à Paris (France), le 23 juillet 2007, il est inhumé à Mafouta, un quartier de Makélékélé (arrondissement 3), au Sud de Brazzaville.

Samedi 29 juillet 2017, une messe d'action de grâce a été célébrée, à la demande de l'U.d.r-Mwinda, en l'église Saint-François d'Assise, à Brazzaville, en mémoire d'André Nsatouabantou Milongo, à l'occasion du dixième anniversaire de son décès.

Célébrée par l'Abbé Chris Massamba, vicaire de la Paroisse de Ngamakosso, à Talangaï, le sixième arrondissement de la ville, cette messe a connu la participation de Paul Dihoulou, secrétaire général de l'U.d.r-Mwinda, des membres de la direction nationale de ce parti, des militants, des représentants des partis amis et des connaissances.

André Nsatouabantou Milongo.

Photo de famille après la messe.

L'émotion était grande. Le souvenir de Ya Milos est encore vivace dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé. La messe était animée par la chorale de la Paroisse Saint-François d'Assise, avec des cantiques qui ont émerveillé l'assistance.

Dans son homélie, l'Abbé Chris Massamba a mis en exergue les valeurs morales et intrinsèques qu'incarnait l'illustre disparu. *«André Nsatouabantou Milongo avait le sens élevé du devoir et de l'amour de la patrie. Rassembleur à souhait, il était sensible aux souffrances des autres»*, a-t-il dit.

Dans son mot de remerciement, le secrétaire général de l'U.d.r-Mwinda a indiqué qu'il a de nombreux souvenirs du président-fondateur de son parti, mais il en retient une chose: l'œuvre inachevée d'André Nsatouabantou Milongo: *«Le grand souvenir, disons plutôt l'enseignement que je tire de la vie politique du président André Nsatouabantou Milongo, c'est sa grande capacité d'écoute et de persuasion. Prenons l'exemple de l'U.d.r-Mwinda: ce parti est le résultat d'un compromis politique et historique. Milongo a concilié les démocrates et les républicains. Ce qui paraissait contradictoire aux yeux de tous, Milongo l'a moulé en un seul parti, car les valeurs défendues par les deux courants de pensées sont complémentaires. Cette réussite, Milongo la doit aux valeurs qu'il a incarnées. Les valeurs de paix, de démocratie, de justice sociale, de tolérance, d'unité et de réconciliation nationale ont constitué le socle du combat politique qui a guidé son action. Le Congo était sa passion et la paix son credo. Combien de crises politiques aurait-on évitées et de vies humaines sauvées, si on l'avait écouté. Que son âme repose dans la paix du Christ-Jésus!».*

A la fin de la messe, quelques responsables des partis politiques ont aussi donné leurs impressions:

- Paul-Marie Mpouelé, du R.o.c (Rassemblement de l'opposition congolaise): *«J'ai connu le président Milongo en 2002 où nous étions dans le même groupe parlementaire de l'Assemblée nationale avec Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou. Je garde de lui, le souvenir d'un homme humble, pétri de connaissances. Mais très humble et respectueux des institutions et de la République. C'est son humilité qui m'a beaucoup marqué. Je crois que c'est un exemple à suivre. Il est resté humble, jusqu'à la fin de sa vie».*
- Clotaire Mboussa Ellah du C.a.r (Comité d'action pour le renouveau): *«Le président Milongo était un grand homme politique. Je l'ai connu depuis de longues dates. Il était vraiment un bel exemple pour la démocratie, parce que je l'ai connu depuis la Transition, quand il a montré un bon exemple, surtout dans la gestion de la chose publique. Je garde un grand souvenir de cet homme que j'admire beaucoup».*
- Casimir Mampouya du C.r.d.p (Congrès républicain pour la démocratie et le progrès): *«Ya Milos fait partie des gens qui m'ont amené à faire la politique, à aimer la politique, la vraie politique. Pendant qu'il est aux commandes, j'étais en France. Il m'a donné l'envie de rentrer au pays, pour m'occuper de la politique. Aujourd'hui, en tant que président d'un parti membre de la majorité présidentielle, c'est un grand honneur, pour moi, d'assister au 10e anniversaire de sa mort. Ce que je retiens de lui, c'est qu'il était un grand homme d'une sagesse énorme politique».*

Pascal-Azad DOKO

Avis d'Appel d'offres National

(No: AON F01/PADEF /2017/ /UNGP/RPM)

REPUBLIQUE DU CONGO

-=-=-=-=-=-=-=-

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES

-=-=-=-

Financement : Prêt N° 851 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture et livraison à Impfondo, du matériel d'entretien des voies navigables secondaires, en deux lots distincts.

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le Fonds» ou «le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et livraison du matériel d'entretien des voies navigables secondaire.

2- Le Coordonnateur National du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de fournir et livrer à Impfondo, du matériel d'entretien des voies navigables secondaires. Ce matériel est scindé en deux lots distincts :

- lot 1 : Matériel et equipement
- lot 2 : Petits outillages.

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour 1 ou tous les lots.

Le délai maximum de fourniture prévu est de d'un (01) mois à compter de la date de notification du marché.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) – Tél 06 658 59 19 – Email : blprodercongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent :

• L'attestation de non faillite suivant la législation appliquée dans le pays de chaque soumissionnaire ;
• La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
• La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures du matériel au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
• La possession d'au moins deux (02) marchés similaires (nature et taille) à ceux objet de l'appel d'offres ;
• La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel de 25% du montant de l'offre.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 août 2017 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 30 août 2017 à 12 heures 30 minutes à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF.

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de

• Lot 1 : 370 000 FCFA
• Lot 2 : 125 000 FCFA

Le pli devra porter la mention «AON No: F 01/PADEF/2017/ UNGP/RPM »

- Fourniture et livraison du matériel d'entretien des voies navigables secondaires - « A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
PADEF

Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43,
Quartier Hopital Blanche Gomez,
(derrière l'Ambassade des Etats Unis)
Pays : CONGO ; Local : voir réception
Téléphone : (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Adresse électronique :
blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2017

Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA

Coup d'oeil en biais

Le deuxième tour des législatives émaillé de violence à Brazzaville

Le deuxième tour des élections législatives, dimanche 30 juillet 2017, a été émaillé d'actes de violence que certains considèrent comme du gangstérisme. A Ouenzé, la suppléante du candidat Ikama Marien Ngouabi a été pourchassée et tabassée par des militaires venus en grand nombre, pour voter au centre Saboukoulou. L'infortunée contestait et avait filmé le vote en masse de ces militaires qui ne seraient pas électeurs dans ce centre, selon elle, mais qui ont été autorisés à voter. Des faits graves ont été signalés, aussi, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Des coups de feu y ont été tirés, dans le voisinage de l'Ecole 15 Août, par des militaires venus, là aussi, en grand nombre pour voter. Un blessé se trouve dans une clinique de l'arrondissement, selon la télévision privée Vox Tv. A l'Ecole de peinture de Poto-Poto, à Moungali, le quatrième arrondissement, cette fois, des militaires circulant dans un bus Coaster, venus voter, auraient agressé des civils, selon un témoignage, toujours diffusé par Vox T.v. En tout cas, cela démontre que certaines personnes n'hésitent pas à miser sur la fraude, pour siéger au parlement. La C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) examinera-t-elle, avec objectivité, ces situations de perturbation de vote? En 2002, sous l'autorité de Charles Emile Apessé, l'organe d'organisation des élections avait disqualifié certains candidats et décidé de la reprise du vote dans des circonscriptions où avaient eu lieu des cas similaires.

«Riyad veut rallier Sassou à sa guerre contre Doha»

Tel est le titre de l'article publié par «La Lettre du continent», dans le n°758, du mercredi 26 juillet 2017. *«Denis Sassou Nguesso a reçu, le 15 juillet, deux diplomates saoudiens de hauts rangs dans son fief d'Oyo, où il est désormais retranché chaque semaine, du jeudi au mardi», annonce le journal. Selon ses sources, «ces derniers sont venus de Riyad, en avion privé. Ils étaient accompagnés d'un fonctionnaire de la Banque islamique de développement (B.i.d)». «Le Trésor congolais ne parvenant plus à honorer des dépenses occasionnées par les opérations militaires dans le Département du Pool, Brazzaville cherche, désespérément, de nouvelles sources de revenus. Il espère en trouver auprès du royaume saoudien, en s'appuyant sur Thomas Boni Yayi. Consultant pour le compte de la Société nationale des pétroles du Congo (S.n.p.c), l'ancien président béninois a contribué à ouvrir les portes des palais saoudiens», révèle, ensuite, le journal confidentiel. Et de conclure: «Pour Riyad, ce rapprochement vise à rallier les pays d'Afrique centrale à son offensive contre Doha. (…). Dans ce bras de fer, le Congo-B est stratégique, car il est la place historique de Total dont le Qatar est l'un des fidèles actionnaires. Si Riyad parvient à faire basculer le Congo-B dans le camp anti-Qatar, la diplomatie saoudienne aura réussi à enfoncer un clou entre Doha et ses partenaires économiques. La visite des deux diplomates aurait dû théoriquement être suivie de la venue, au Congo, le 21 juillet, du ministre saoudien des affaires étrangères, Abdel Ben Ahmed Al-Joubeir. Mais ce voyage a dû être reporté»*.

Les travailleurs de l'Hôpital de Loandjili décident de reprendre la grève

Le collège intersyndical de l'Hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, était réuni en assemblée générale, le jeudi 27 juillet 2017, à la bourse de travail, pour faire le point des négociations menées avec la direction de l'hôpital et la tutelle. L'aboutissement de ces négociations ne satisfait pas, visiblement, sur certains points de leur cahier des charges, car le personnel est appelé à reprendre la grève qui avait été suspendue. *«Nous, travailleurs de l'Hôpital de Loandjili, décidons de reprendre le mouvement de grève illimité suspendu en mars dernier, dès lundi 31 juillet, à 7h00, en vue de faire aboutir, de façon irréversible, tous nos droits»*, précise le communiqué publié à l'issue de la réunion des syndicats. A Brazzaville, le C.h.u entre en grève, le 1er août. Un service minimum est, toutefois, prévu pour les patients.

La chambre d'accusation obligée d'examiner le recours d'Okombi Salissa

La Cour suprême a rendu, vendredi 28 juillet 2017, le verdict sur le recours en annulation de la procédure engagée contre l'opposant André Okombi-Salissa que la chambre d'accusation de la Cour d'appel avait rejeté en mars dernier. Finalement, elle va y être obligée, car la plus haute juridiction a décidé d'annuler l'arrêt de la chambre d'accusation et de renvoyer l'affaire devant une chambre autrement composée. Selon Me Boucounta Diallo, un des avocats de l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016 incarcéré à la Direction général de la surveillance du territoire, la chambre d'accusation va donc les appeler, mais avec des nouveaux magistrats. L'opposant avait été arrêté en janvier 2017, pour atteinte à la sûreté de l'Etat et détention illégale d'armes de guerre. Ses avocats exigent sa libération, en tentant de démontrer que la procédure engagée contre lui est illégale.

La pique de Charles Zacharie Bowao au gouvernement

Charles Zacharie Bowao, porte-parole de la Fédération de l'opposition Frocad-Idc-CJ3M, qui avait décidé de boycotter les élections législatives et locales, est convaincu d'une chose: *«Le taux de participation ne sera jamais communiqué, parce qu'ils (Ndlr: le gouvernement et la Ceni) auront honte de donner un chiffre qui va les rendre ridicules, alors ils préfèrent se taire»*. Il l'a déclaré sur Rfi (Radio France internationale), le week-end dernier. Le taux de participation était un des enjeux des élections législatives et locales qui ont eu lieu les 16 et 30 juillet 2017. Or, il n'est pas encore rendu public. En proclamant les résultats, le ministre de l'intérieur n'a indiqué aucun chiffre sur le nombre d'inscrits et de votants par circonscription, de même sur les suffrages exprimés, les bulletins nuls et les voix obtenues par les candidats. Il paraît que cela aurait été fastidieux. Aux dernières nouvelles, on laisse entendre que la Direction générale des affaires électorales a promis de divulguer le taux de participation exact après le second tour des législatives. Ce serait un cinglant démenti aux propos de l'ex-ministre de la défense, devenu opposant.

Commission épiscopale Justice et Paix

Publication d'un rapport de suivi budgétaire dans l'éducation nationale

La C.e.j.p (Commission épiscopale Justice et Paix) a organisé, mercredi 26 juillet 2017, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, la cérémonie de publication du rapport d'enquête sur le suivi budgétaire dans le secteur de l'éducation nationale exercices 2014-2015. Placée sous l'autorité de l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur de ladite commission, assisté d'Estani Ikya, chargé des programmes à la C.e.j.p, la cérémonie a été marquée par la présence des membres de certaines commissions épiscopales, des représentants des ministères en charge de l'éducation nationale, de la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation catholique) et d'autres personnalités de divers rangs.

L'abbé Félicien Mavoungou (à gauche) et .Estani Ikya.

Trois temps forts ont marqué la cérémonie de publication du rapport d'enquête sur le suivi budgétaire dans le secteur de l'éducation nationale exercices 2014-2015: l'exposé de l'Abbé Félicien Mavoungou, suivi de celui d'Estani Ikya qui a débouché sur un échange avec les participants.

Dans sa communication, le coordonnateur de la C.e.j.p a abordé le contexte et la justification dudit rapport, la méthodologie de travail, les recommandations formulées aux parlementaires et aux décideurs politiques, ainsi que la conclusion.

L'objectif visé consiste à inviter les pouvoirs publics à maintenir, à augmenter le budget des investissements dans le domaine de l'éducation nationale et surtout de faire un contrôle strict sur les réalisations faites par les opérateurs en charge de la mise en œuvre des projets, afin de doter les écoles publiques d'un environnement sain répondant aux normes internationales ou simplement à celles mises en œuvre dans le décret n°1996, relatif aux normes applicables à l'école.

De même, inviter les décideurs politiques à réhabiliter l'école publique, afin qu'elle dispense un enseignement de qualité, pour préparer de bons acteurs du développement futur du pays, faire de telle sorte que le budget d'investissement voté par l'assemblée nationale et le sénat soit réellement investi dans les secteurs prioritaires, afin d'améliorer le bien-être social des populations.

Ce travail d'enquête a été réalisé sur l'ensemble du territoire national, par le truchement des neuf diocèses de l'Eglise catholique. Ce rapport d'enquête se base sur le travail effectué par les Commissions Justice et paix des différents diocèses du pays après avoir analysé les budgets d'investissements 2014-2015.

Le chargé des programmes a articulé son exposé sur l'analyse documentaire qui a conduit à faire la typologie des projets, le suivi des investissements publics des lois de finances 2014 et 2015, tout en relevant les difficultés et inconvénients rencontrés sur le terrain.

Au sujet de la typologie des projets, le rapport a répertorié quatre types de projets: projets achevés non fonctionnels; projets arrêtés; projets en cours de réalisation et les projets non-visités.

Entre autres recommandations formulées par la C.e.j.p au gouvernement et principalement aux trois ministères en charge de l'éducation nationale, au terme de ce travail d'enquête, il y a: malgré la récession, augmenter les investissements publics des ministères de l'éducation nationale pour ne pas porter atteinte aux secteurs prioritaires qui déterminent l'avenir du pays; accroître le niveau d'exécution des budgets ainsi que les réalisations des projets en mettant un accent particulier sur des missions et mécanismes de suivis et de contrôles (les services techniques habiletés, ministères bénéficiaires, élus locaux, représentants des bénéficiaires/syndicats et représentants de la société civile); lutter contre la corruption et les détournements de fonds par des sanctions à l'encontre des agents et entreprises coupables de malversations et pratiques répréhensibles; ouvrir des enquêtes judiciaires et traduire en justice les présumés coupables; tout mettre en œuvre pour achever les projets arrêtés ou abandonnés, etc.

La C.e.j.p demeure ouverte à tout échange et à toutes les contributions qui aideraient les pouvoirs publics dans le sens de réduire la pauvreté dans le pays. Car, «Combattre la pauvreté, c'est travailler pour la paix», avait déclaré le Pape Benoît XVI.

Les activités menées par la C.e.j.p sont essentiellement de contrôle citoyen, à la lumière de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule, en son article 21: *«Tout citoyen a le devoir de s'intéresser aux affaires publiques de son pays»*.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Fédération de l'opposition congolaise

Mavoungou-Zinga Mabio et le parti U.d.r-Mwinda ont-ils claqué la porte?

C'est la question que l'on peut se poser, après leur participation aux élections législatives et locales, contre la volonté de cette plateforme qui s'était prononcée pour le boycott des élections. Quoi que battu aux élections législatives, à Pointe-Noire, Mavoungou-Zinga Mabio a obtenu deux conseillers aux élections locales, tout comme l'U.d.r-Mwinda. Comment la F.o.c (Fédération de l'opposition congolaise) va-t-elle traiter ces deux situations? C'est la question qu'il faut se poser. Quand on sait que sa présidente, Claudine Munari, qui a renoncé à défendre son siège à l'Assemblée nationale, est restée ferme sur la décision de boycotter les élections, on s'imagine qu'il pourrait y avoir une suite à la situation créée.

Guy Romain Kinfoussia.

Mavoungou-Zinga Mabio.

Opposés au changement de la Constitution, les leaders de l'opposition avaient, malgré tout, participé à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 organisée dans le contexte de la nouvelle Constitution. La Fédération de l'opposition congolaise a, une fois de plus, décidé de boycotter les élections législatives et locales, en conditionnant sa participation au rétablissement de la paix dans le Pool et à la libération des *«prisonniers politiques»*.

Malgré l'appel au boycott, Mavoungou-Zinga Mabio, radié du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), parti de la majorité présidentielle, pour sa prise de position contre le référendum constitutionnel, s'était rallié à l'opposition, notamment la plateforme I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), que dirigeait André Okombi Salissa, coordonnateur de la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement).

Après le retrait surprise de Guy-Brice Parfait Kolélas de cette plateforme et l'arrestation d'André Okombi-Salissa, la présidence de l'I.d.c est, actuellement, assurée par René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d (Mouvement social-démocrate).

L'U.d.r-Mwinda, quant à elle, évoluait au Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), que présidait Paul Marie Mpouelé, à sa création, puis Pascal Tsaty-Mabiala et, enfin, Claudine Munari, présidente du Must. D'ailleurs, Guy Romain Kinfoussia, président de l'U.d.r-Mwinda, en était le rapporteur. Le Frocad a connu, ensuite, le retrait des partis de l'opposition congolaise et de l'U.pa.d.s.

L'U.d.r-Mwinda a abordé l'élection présidentielle, en soutenant, avec d'autres partis comme le P.s.v.r de Michel Mampouya, le candidat indépendant Guy-Brice Parfait Kolélas, dans la perspective de former une plateforme, la Codeha, sous le logo de Yuki. Malheureusement, Guy-Brice Parfait Kolélas s'en ira créer un parti politique sous ce logo. Tout compte fait, après la disparition de son fondateur, l'U.d.r-Mwinda a du mal à retrouver sa place d'antan sur la scène politique nationale. De cinq députés, en 2002, elle s'est retrouvée avec un seul député en 2007 et rien, à partir de 2012.

L'U.d.r-Mwinda a bravé la décision du boycott lancée par la Fédération de l'opposition congolaise, en présentant des candidats aux élections locales. Le parti fondé par André Milongo a ainsi obtenu deux conseillers. Pour sa part, Mavoungou-Zinga Mabio a manqué la députation, mais il a gagné deux conseillers locaux.

La participation de Mavoungou Zinga Mabio et du parti de feu André Milongo aux élections de 2017 apparaît comme un signe précurseur du débat qui pourrait surgir au sein de la Fédération de l'opposition congolaise, sur le respect de la mesure de boycott des élections.

Par ailleurs, surpris de la décision de leur présidente de boycotter les élections, certains membres du Must, en pole position dans certaines circonscriptions aux locales, se sont présentés en bravant cette décision qui, selon eux, nuirait à leur carrière et avenir politique. Car, la politique de la chaise vide ne paie pas. Affaire à suivre.

Guy Anicet TABBAT-NGO

90ème anniversaire de l'Armée populaire de libération de la Chine

Une armée pour la préservation de la souveraineté de l'Etat et de la paix

L'A.p.l (Armée populaire de libération de la Chine) a commémoré, jeudi 27 juillet 2017, le 90ème anniversaire de sa fondation. A Brazzaville, l'évènement a donné lieu à une réception à l'Ambassade de Chine, sous le patronage de l'ambassadeur Xia Huang. Le gouvernement y était représenté par Charles Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, tout comme on notait la présence des chefs de missions diplomatiques accrédités au Congo conduits par Mme Marie-Charlotte Fayanga, doyenne du corps diplomatique et ambassadeur de la République Centrafricaine, des officiers de la Force publique, et de plusieurs invités de marque, etc.

De g. à dr: Xia Huang, Charles Richard Mondjo, Marie-Charlotte Fayanga (4e à partir de la gauche) et d'autres officiels

La Chine est réellement une force militaire dans le monde.

Dans son allocution qui a suivi l'exécution des hymnes nationaux de la Chine et du Congo, Xia Huang a rendu hommage à l'A.p.l *«pour les exploits impérissables réalisés dans la lutte de la Nation chinoise pour l'indépendance et la libération nationale»*, *«dans la préservation de la souveraineté d'Etat, de la sécurité du pays et de l'intégrité territoriale, dans la promotion du développement économique et de la stabilité sociale, tout cela pour permettre aux populations de vivre en toute sérénité et de vaquer tranquillement à leurs occupations».*

Le diplomate chinois a, aussi, évoqué la coopération militaire avec le Congo et les opérations menées par l'A.p.l dans le monde et l'aide militaire qu'entend apporter la Chine à l'Afrique. *«L'A.p.l est aussi un défenseur et un acteur de la paix internationale. En avril 1990, elle s'est engagée, pour la première fois, dans une opération onusienne de maintien de la paix, en affectant cinq observateurs militaires à l'Organisation des Nations unies chargée de la surveillance de la trêve. Depuis cette date, avec le temps qui passe, la Chine est aujourd'hui au premier rang des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à en juger par le nombre d'effectifs mis à la disposition de l'Onu pour le maintien de la paix. Au 31 mai 2017, l'on a recensé en tout 2357 casques bleus chinois relevant respectivement de détachements de génie, de santé, de logistique et de sécurité, qui sont positionnés dans six zones d'opérations de l'Afrique. 800 millions de dollars américains par an, soit 1% des quotes-parts, voilà ce que la Chine donne à l'Onu pour l'exercice 2016-2018, comme deuxième contributeur, au compte onusien de maintien de la paix».*

A la lumière des principes de respect mutuel, d'égalité, de réciprocité et de coopération gagnant-gagnant, a affirmé le diplomate chinois, l'A.p.l œuvre à nouer et développer avec les Forces armées des pays africains et d'autres pays du monde des rapports militaires de non-alliance, de non-confrontation et de non-hostilité envers une tierce partie. *«La Chine préconise fermement et depuis toujours «une solution africaine conforme à l'approche africaine au problème africain». Elle s'engage constamment et avec un apport constructif dans les affaires de la paix et de la sécurité africaines. Et dans les cinq ans à venir, la Chine accordera à l'Union africaine une aide militaire sans contrepartie de 100 millions de dollars américains, pour la soutenir dans la création de la Force africaine en attente et de la Force de réaction rapide aux crises sur le continent africain»*, a-t-il relevé.

Avec le Congo, a dit Xia Huang, la coopération est au beau fixe. *«Ces dernières années, les contacts de personnes entre les Forces armées des deux pays ont été intenses pour avoir donné des fruits d'échanges et de coopération abondants. L'année dernière, les clés symboliques ont été remises aux autorités congolaises à l'issue des travaux de réaménagement et d'agrandissement de l'Académie militaire Marien Ngouabi. Avant la fin de cette année, le navire-hôpital «Arche de paix»* relevant de la Marine chinoise est attendue pour la première fois à Pointe-Noire, dans le cadre d'une tournée de missions humanitaires et médicales», a-t-il fait savoir.

Pour le ministre Charles Richard Mondjo, la coopération militaire sino-congolaise demeure l'expression d'une volonté commune des Chefs d'Etat des deux pays. *«Nous pouvons réitérer que nos relations sont aujourd'hui à leur meilleure forme et tournées vers l'avenir. La volonté partagée de nos deux Chefs d'Etat Messieurs Xi Jinping et Denis Sassou Nguesso est de raffermir les liens multiformes unissant nos deux pays»*, a-t-il assuré. Et au vu d'un documentaire vidéo projeté sur l'A.p.l, à cet effet, la Chine est réellement une force militaire dans le monde.

Alain-Patrick MASSAMBA

District de Yaya (département du Niari)

Elu député, Jean-Valère Mbani entend lutter contre le chômage des jeunes

Après sa victoire aux législatives, scrutin du 16 juillet 2017, dans la circonscription de Yaya (Département du Niari), Jean-Valère Mbani a organisé, dimanche 27 juillet dernier, dans la salle de mariage de la mairie de M'filou, le septième arrondissement de Brazzaville, une rencontre citoyenne avec les cadres et ressortissants du District de Yaya, à Brazzaville, afin de les remercier d'avoir «œuvré inlassablement» pour son élection. Au cours de cet échange qui a duré près de deux heures, le député élu à Yaya, qui a saisi cette opportunité, a exhorté la population *«à vivre ensemble dans l'harmonie et à consolider la cohésion sociale»*. Pour lui, l'euphorie de la campagne électorale étant terminée, l'heure est maintenant au travail. Pour cela, il a mis à cœur la lutte contre le chômage des jeunes.

Jean-Valère Mbani.

L'assistance.

Tout d'abord, le député Jean-Valère Mbani a remercié ses compatriotes de Yaya d'avoir contribué à son élection. «Je voudrais, en ce moment très précis, vous transmettre une vive salutation. Salutation que vous méritez, parce que vous avez su tourner une grande page, une page qui va compter dans l'histoire de notre jeune district... Le député, qui est élu aujourd'hui, n'est plus le député d'un seul camp. C'est le député de tous les enfants de Yaya, qui m'ont élu pour les représenter à l'assemblée», a-t-il indiqué.

Pour le député élu, l'heure n'est plus aux intrigues, aux divisions ni aux disputes. Tous les enfants de Yaya doivent se lever maintenant et contribuer au développement de leur district. *«Nous devons construire notre district dans l'unité, comme pour matérialiser, dans les faits, le slogan de notre campagne électorale: «le changement dans l'unité».*

Pour lutter contre le chômage qui affecte massivement les jeunes, il entend organiser des coopératives et des groupements qui vont réaliser des projets de développement dans le district. *«Nous ne pouvons pas attendre tout de l'Etat, parce que dans d'autres districts, ce n'est pas aussi l'Etat qui intervient partout. Ce sont aussi les fils du coin qui doivent se lever pour construire leur district. Nous avons des problèmes de santé, il n'y a pas d'hôpital à Yaya. Nous devons avoir un hôpital aussi petit soit-il; nous devrons avoir un hôpital digne de ce nom»*, a-t-il dit.

Jean-Valère Mbani a, par ailleurs, rappelé que le problème de la pharmacie a été résolu, avec la mise en place d'une pharmacie à Yaya. Il reste cependant, a-t-il, relevé à résoudre le problème de l'éducation, le problème du chômage des jeunes, en créant des coopératives dans le domaine agricole et mettant en place un petit centre d'apprentissage des métiers. C'est pourquoi il a lancé un appel aux ressortissants de Yaya: *«A tous ceux qui m'ont soutenu, ne vous attendez pas à des récompenses individuelles; nous allons mettre notre énergie pour construire Yaya. Si dans cette construction, chacun de nous peut se retrouver, ce serait une bonne chose. Mais, si on se concentre en disant: on doit aider X, Y et Z, nous n'y arriverons pas»*, a-t-il prévenu. Mais, le nouveau député estime qu'il n'a pas la prétention de construire seul le district de Yaya. Il compte pour cela sur la contribution de tous.

Rappelons qu'à l'issue de cette rencontre citoyenne qui a connu une grande mobilisation, une déclaration a été rendu publique, dans laquelle les cadres de Yaya sont appelés à jouer un rôle déterminant dans l'épanouissement harmonieux de leur district. La population a été exhortée à consolider la paix et l'unité nationale.

Pascal-Azad DOKO

Pointe-Noire

Des instruments pour une bonne surveillance des actes judiciaires

La B.d.p (Bibliothèque du développement et de la paix) a organisé le 28 juillet dernier à Pointe-Noire, à l'endroit des journalistes, juristes et membres d'O.n.gs, une formation sur le «monitoring des droits de l'homme et de la justice». Objectif affiché, parfaire leurs activités de surveillance des actes judiciaires.

Une vue des participants

La formation a été dispensée par le Professeur Jean-Didier Boukongou, enseignant de droit international à l'U.c.a.c (Université catholique d'Afrique centrale) basée à Yaoundé, au Cameroun, et président de la B.d.p (Bibliothèque du développement et de la paix), une association scientifique à but non lucratif. Ce dernier a axé sa communication sur le thème: «Monitoring des droits de l'homme et de la justice». Autrement dit, l'ensemble des techniques à utiliser pour observer les actes de justice dont les procédures judiciaires (instructions ou audiences publiques) et les décisions de justice (grosses ou ordonnances).

Mais, l'exercice est tellement complexe que la tentation est grande de commettre des erreurs fort préjudiciables. Il n'est souvent pas rare d'entendre dire que des O.n.gs font de faux rapports ou des rapports biaisés sur les droits de l'homme dans un pays. Tout ceci, à cause du non-respect du protocole en matière du monitoring de la justice. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la crédibilité de leur travail. On enregistre même une dégradation des rapports entre ces O.n.gs et les institutions en charge des questions judiciaires dans le pays.

Il faut pourtant éviter cela, afin de fournir au public des rapports issus d'un travail abattu avec professionnalisme. Pour le Professeur Jean Didier Boukongou, l'observateur devrait recourir à des stratagèmes sécurisants et efficaces. La principale règle est l'objectivité. Cette dernière est tributaire d'une connaissance parfaite des textes aussi bien nationaux qu'internationaux. Sur le plan éthique, l'observateur est tenu de se doter des documents légaux l'autorisant à faire le monitoring.

La formation semble avoir été à la hauteur des attentes des participants, en ce que les connaissances acquises au terme de deux heures d'échanges constitueront des instruments efficaces dans l'exécution de leurs tâches. *«À partir de la communication du professeur Boukongou et des expériences d'autres O.n.gs en matière du monitoring, cette formation vient de renforcer mes capacités, donc compléter les formations que je reçois en permanence au sein de mon O.n.g»*, s'est par exemple félicitée Louisette Ngounga, chargée de communication au sein de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme). *«Les connaissances que nos membres viennent d'acquérir aideront l'Ong à aller de l'avant dans la marche vers ses objectifs. Et quand ils feront la restitution, c'est toute la structure qui en bénéficiera au grand bonheur du public»*, a renchéri Fabrice Kimpoutou, attaché à la recherche à la R.p.d.h.

John NDINGA-NGOMA

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFIRQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: 31 Juillet 2017

AON N° 2017/ /ASECNA/DGRP/ CO/IGC

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu dans le cadre de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer :

N° d'ordre	Désignation	Date et heure de dépôt
1	les Prestations relatives à l'entretien ménager des bâtiments techniques, administratifs et installations isolées de : -Lot n°1 : Brazzaville (Bâtiments administratifs, Bâtiments techniques et locaux déportés) -Lot n°2 : CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville -Lot n°3 : Stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouesso -Lot n°4 : Nouvelle station MTO et magasin central de Pointe-Noire. Lot n°5 : Bâtiments technique et locaux déportés de l'aéroport d'Ollombo.	31 Aout 2017 à 12 heures locales précise
2	Les prestations relatives à l'entretien des espaces verts et associés des Bâtiments techniques et installations déportés de : -Lot n°1 : Brazzaville (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés) ; -Lot n°2 : CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville ; -Lot n°3 : Station VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouesso ; -Lot n°4 : Nouvelle station MTO et magasin central de Pointe-Noire ; -Lot n°5 : Bâtiments techniques et locaux isolés de l'aéroport d'Ollombo ;	1er Septembre 2017 à 12 heures locales précise

2. La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à soumissionner à l'un ou l'autre des Appels d'offres tel que mentionné dans le tableau ci-dessus, sous plis fermés pour :

AON n°1: Prestations d'entretien ménager des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux isolées de :
- Lot n°1: Brazzaville (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés) ;
- Lot n°2: CRNA et nouvelle station MTO de Brazzaville ;
- Lot n°3: Station VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouesso;
- Lot n°4: Nouvelle station MTO et magasin central de Pointe-Noire ;
- Lot n°5: Bâtiments techniques et locaux isolés de l'aéroport d'Ollombo;

AON n°2: Prestation d'entretien des espaces verts et associés des bâtiments administratifs, installations techniques et locaux déportés de:
- Lot n°1: Brazzaville (bâtiments administratifs, bâtiments techniques et locaux isolés, y compris CRNA et nouvelle station MTO)
- Lot n°2: Pointe-Noire (bâtiments techniques et locaux isolés, y compris nouvelle station MTO) ;
- Lot n° 3: Ollombo (bâtiments techniques et locaux isolés) ;
- Lot n°4: Stations VOR/DME de Makoua et Radiosondage de Ouesso;
- Lot n°5: Stations VHF déportées de Djambala, Impfondo et Owando;

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionnés pour un ou plusieurs lots.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 au plus tard le aux dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus, accompagnées d'une garantie d'offres ou de soumission d'une banque de la place ou d'un chèque certifié à l'ordre de l'ASECNA d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures mentionnées dans le tableau ci-dessus.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessus à partir de 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport de Maya-Maya, BP-218 à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Sélection internationale ouverte n°09/BEAC/DGEFRI-DCMCCB/SIO/CC/2017 Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la refonte de la centrale des risques bancaires de la CEMAC

Dans le cadre de la modernisation du marché monétaire pour une conduite efficace de sa politique monétaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a entrepris, depuis quelques années, un vaste chantier de réformes visant à renforcer l'intégration et la modernisation de ses systèmes d'information. Aussi, elle envisage la refonte du dispositif de la centralisation des risques bancaires de la CEMAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM, 14e étage, Porte 14.12
ou 13e étage 13.06
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60, Poste 5412 ou 5306
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 14 septembre 2017, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte 15.01
B.P: 1917, Yaoundé – CAMEROUN.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 14 septembre 2017, à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 4 Juillet 2017.

Le Président
de la Commission ad hoc.

Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie)

Evaluation positive des bénéficiaires des subventions du F.a.c.p

Le F.a.c.p (Fonds d'appui à coûts partagés), une unité opérationnelle du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) a effectué, du 17 au 23 juillet 2017, à Pointe-Noire, une mission de suivi et d'évaluation des projets de formation professionnelle financés dans le cadre du renforcement des capacités techniques des acteurs économiques de divers secteurs d'activités. A l'issue de la visite des bénéficiaires des formations in situ, M. Sékou Camara, le Directeur des opérations de F.a.c.p, exprime sa satisfaction sur les résultats atteints par les différents projets.

Sékou Camara.

**En quoi consistait la mission que vous avez dirigée?*

** Il faut d'abord rappeler que le Fonds d'appui à coûts partagés (F.a.c.p) est une composante du Pade, un projet cofinancé par la Banque mondiale et le Gouvernement congolais à parts égales de 50%. Dans le cadre de ses missions, le F.a.c.p octroie des subventions aux P.m.e/P.m.i et aux artisans, pour les besoins de renforcement de leurs capacités. La mission que j'ai conduite à Pointe-Noire consistait donc à vérifier si les subventions octroyées ont bel et bien été utilisées pour les objectifs prescrits et si ces objectifs ont été atteints. C'est un mode opératoire traditionnel de la Banque mondiale qui doit s'assurer de la bonne utilisation des fonds alloués. Et pour le cas d'espèce, il d'agissait d'évaluer les activités du Guichet B du F.a.c.p dédié au financement des activités de renforcement des capacités proposées par les organismes de formation.

**Quels sont exactement les secteurs d'activités qui ont fait l'objet du suivi et évaluation?*

** Ce sont des secteurs d'activités bien définis, en l'occurrence l'agro-alimentaire, le transport, les B.t.p, le tourisme et de l'artisanat, etc. Les bénéficiaires de nos subventions sont dans ces différents secteurs. Et dans le cadre de cette visite, je peux dire que tous ces secteurs sont représentés parmi les bénéficiaires. Nous avons visité successivement des garagistes de mécanique auto, l'Action solidarité internationale (Asi), des entreprises de microfinances, des entreprises bénéficiaires d'une formation en soudure dans le cadre du «local content», ainsi que des acteurs de l'agroalimentaires appuyés par une O.n.g dénommée «Hommes & Organisation».

Visite sur le terrain des agro-alimentaires.

**Que peut-on retenir de la formation octroyée aux mécaniciens?*

** Le F.a.c.p a financé des formations organisées par le Cefa (Centre de formation par alternance) au profit de 50 garagistes, avec pour objectif de renforcer leurs connaissances dans les domaines de la mécanique, l'électronique et le diésel, et aussi leur donner des connaissances de base dans la gestion d'entreprises.

Sur la base d'un échantillon représentatif de ces garagistes que nous avons visités, nous sommes satisfaits de constater que les connaissances transmises ont été utiles dans l'exercice de leur fonction, tant sur le plan de la mécanique que sur le plan commercial. Nous avons constaté qu'ils ont effectivement changé leur manière de gérer. Ils utilisent maintenant, tous, les outils techniques de gestion (bons de commande, de livraison, devis, facturier, etc.). Ils se sont très nettement professionnalisés. Ce sont maintenant des acteurs économiques accomplis. La subvention octroyée pour la formation des mécaniciens s'élève à 23 millions de francs Cfa, qui constitue une prise en charge à 80% du coût total.

Sékou Camara, pendant la visite.

**En quoi consistait l'assistance aux jeunes filles vulnérables?*

** Action de solidarité internationale (Asi), une O.n.g qui opère au Congo, nous avait sollicité pour un financement, afin d'appuyer 30 jeunes filles (15 à Brazzaville et autant à Pointe-Noire) en situation de vulnérabilité, à former et réinsérer professionnellement.

Grâce à notre subvention, l'O.n.g Asi a financé la formation de ces filles pendant plus de six mois dans différents métiers traditionnellement révolus aux femmes, la coiffure et la couture, ainsi que dans des métiers non traditionnels, tels que la mécanique auto, la tuyauterie-soudure.

Nous savions déjà que le volet formation avait été bien exécuté et au cours de cette visite, nous avons pu vérifier l'aspect réinsertion sociale des bénéficiaires. A l'exception d'une fille (sur les 15) qui n'a pas pu terminer le programme, toutes les autres filles ont pu, à l'issue de leur formation, soit intégrer une structure économique, soit ouvert un atelier personnel. A cet effet, le projet prévoyait un kit d'installation qui leur a permis de se mettre à leur propre compte. Nous sommes donc satisfaits de ce projet qui a eu pour finalité non seulement de former, mais surtout de créer des emplois. Ce projet a coûté un peu plus de 41 millions de francs Cfa.

**Quelle est la nature de l'appui dont ont bénéficié les structures de microfinance?*

** Les formations octroyées aux organismes de microfinance avaient pour finalité de leur permettre de mieux traiter les demandes en fonds de roulement des entreprises, particulièrement des P.m.e évoluant dans les secteurs d'activités qui nous intéressent. Avant cela, ces entreprises de microfinances n'étaient habituées qu'à travailler avec des salariés, des employés. Dorénavant, elles sont mieux outillées pour traiter, examiner les dossiers de demandes de prêts des P.m.e ou des artisans. Une quinzaine de structures de microfinance ont bénéficié de cette formation.

Ce qui est intéressant à souligner, c'est qu'il y a eu une augmentation du volume des dossiers de P.m.e/P.m.i traités après la formation, par rapport à celui traité avant la formation. Un autre indicateur qui confirme l'effet recherché, c'est celui de l'augmentation du volume des financements alloués ou prêts accordés.

**De quelle manière le «local content» a-t-il aussi fait l'objet d'une attention du F.a.c.p?*

** Comme les autres structures de formation, l'Institut de soudure (I.s) qui dispense des formations en soudure homologuée nous avait soumis une demande d'appui dans le cadre du «local content» initié par la société Total E&P Congo. Des employés de quatre entreprises ont pris part à cette formation. Nous avons rencontré les responsables de l'I.s et ceux des entreprises dont les employés ont bénéficié de la formation. Mais, contrairement aux autres activités, il nous a été, dans ce cas-ci, impossible d'évaluer l'impact de la formation qui n'a pris fin que récemment. Les résultats de cette formation ne seront appréciés que dans les mois à venir, le temps que les bénéficiaires appliquent les connaissances acquises.

**Quel intérêt pour le F.a.c.p vis-à-vis du secteur agro-alimentaire?*

** Il faut d'abord comprendre que le F.a.c.p a constitué des chaînes de valeurs dont font partie les acteurs du secteur agro-alimentaire. Par l'intermédiaire d'un organisme dénommé «Hommes et Organisation», le F.a.c.p a aidé opérateurs économiques à mieux comprendre les tenants et aboutissants de leurs activités. Ils sont environ une demi-douzaine à Pointe-Noire à avoir reçu des subventions (en moyenne 5 millions de fcfa) qui leur ont permis de s'équiper ou de satisfaire d'autres besoins tout aussi intéressant La visite sur le terrain nous a rassuré de la bonne utilisation des fonds alloués.

**En définitive, quelle conclusion tirez-vous de cette visite?*

** Je suis très satisfait des résultats auxquels nous sommes parvenus. Pour le cas d'espèce, il ne s'agissait pas seulement pour nous d'appuyer financièrement de simples formations, mais beaucoup plus pour que celles-ci aboutissent soit à la création d'emplois, soit à l'amélioration des prestations des acteurs économiques, ou mieux à la consolidation de véritables entreprises. Je crois que c'est ce à quoi nous sommes parvenus. J'ai espoir que le processus en cours pour la mise en place du Pade 2 aboutira, pour que les enseignements tirés du Pade 1 puissent être consolidés, afin d'appuyer davantage les bénéficiaires de subventions. Et aussi pour élargir l'assiette des bénéficiaires de subventions, car le processus de diversification de l'économie doit être pérenne.

Propos recueillis par Jean BANZOUZI MALONGA

Commentaire

«L'évangélisation implique aussi un chemin du dialogue»

A l'issue de leur 11ème assemblée plénière, tenue du 8 au 16 juillet 2017, à Yaoundé (Cameroun), sur le thème *«l'œcuménisme et le dialogue interreligieux en Afrique centrale»*, les évêques de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) ont publié un message destiné à *«l'Eglise famille de Dieu qui est en Afrique centrale et à toutes les personnes de bonne volonté»*. Ce message porte sur le dialogue. Un concept ordinaire, mais qui représente un grand enjeu dans nos sociétés confrontées à des violences de toutes sortes.

Les archevêques et évêques de l'Acerac posant sur le perron du Palais des congrès de Yaoundé.

«Nous réaffirmons que «l'évangélisation implique aussi un chemin du dialogue» (Evangelii Gaudium, n°238), dialogue entre nous-mêmes au sein de l'Eglise, entre l'Eglise et les confessions chrétiennes, entre l'Eglise et les autres religions. Nous avons réfléchi sur la nécessité de l'œcuménisme et l'importance du dialogue interreligieux en Afrique centrale. Nous soulignons que c'est une urgence pastorale pour nous: nous engager davantage sur le chemin du dialogue», soulignent les évêques, dès l'entame de leur message.

Le dialogue, qui se distingue de la discussion, du débat, de l'enseignement, de l'instruction, etc., est un mode de communication qui repose tout d'abord sur le respect mutuel entre les interlocuteurs, leur volonté de se comprendre et donc de privilégier l'écoute de l'autre.

C'est ensuite une démarche pacifique, quelle que soit la contradiction ou le différend, qui permet d'aboutir à un point commun qui se manifeste dans le comportement des interlocuteurs. Le psychanalyste français, Jacques Lacan, considéré comme l'un des plus grands interprètes de Freud, le fondateur de la psychanalyse, disait: *«le dialogue paraît en lui-même constituer une renonciation à l'agressivité».*

Le dialogue suppose aussi le courage d'aller vers l'autre, de vaincre ses peurs, ses complexes psychologiques, de briser le mur du silence, de prendre le risque de ne pas se faire comprendre, de s'exposer à la réaction de l'autre, etc. La sagesse africaine a repris cela dans un proverbe qui dit: *«Le dialogue véritable suppose la reconnaissance de l'autre à la fois dans son identité et dans son altérité»*. Autant dire que, parfois, pour décider, il faut préalablement dialoguer. La gestion de la société humaine s'en trouvera alors renforcée dans sa cohésion et ses fondements pacifiques.

Avec l'aide des experts, les évêques membres de l'Acerac, convaincus de leur démarche pastorale et prophétique, ont donné le ton pour prêcher et traduire en actes leur souci de dialoguer et de s'asseoir côte-à-côte avec ceux qui sont appelés à s'engager ensemble avec eux, à construire de véritables ponts d'unité et de dialogue; ceux qui ne sont pas à considérer comme des ennemis, mais plutôt comme des frères, en dépit de leurs obédiences religieuses diverses.

C'est ainsi qu'après la cérémonie d'ouverture des travaux de la 11ème assemblée plénière de l'Acerac, au Palais des congrès de Yaoundé, les évêques ont appelé à un vivre ensemble pacifique et harmonieux dans leurs différents pays, comptant ainsi sur la bonne volonté des dirigeants politiques qu'ils exhortent à faciliter les conditions susceptibles d'instaurer et d'asseoir un dialogue pluriel souhaité par tous, en vue d'une paix réelle dans la sous-région, soumise à rude épreuve comme l'ensemble de la planète à cause du terrorisme et des violences de tous genres.

Devant le fondamentalisme religieux observé de nos jours, les pasteurs d'Afrique centrale ont accueilli, avec grand intérêt, l'expérience qui leur a été partagée, pendant leurs travaux, par Mgr Paul Desfarges, archevêque d'Alger (Algérie), président de la Cerna (Conférence épiscopale de la région du nord de l'Afrique) et par d'autres confrères dans l'épiscopat, ou experts.

Joël NSONI et Aristide Ghislain NGOUMA

Cloches de Mariage

Parfait Boukaka et Emma Ngoma, Saturnin Boukaka et Nelly Yindoula ont scellé leur amour devant Dieu

Frères cadets de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, Magloire Parfait Boukaka et Saturnin Boukaka ont convolé en justes noces, simultanément avec leurs épouses. Ils l'ont fait, respectivement, avec Emma Rolaine Ngoma et Nelly Audrey Yindoula. C'était vendredi 21 juillet 2017, à la commune de Moungali dans le 4e arrondissement de Brazzaville, et samedi 22 juillet 2017, en l'église Sainte Rita de Moukondo, dans le même arrondissement de la ville capitale. Célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Boufouakouahou, frère aîné des deux époux, la messe a été concélébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et huit prêtres dont les abbés Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de l'archidiocèse de Brazzaville, Thierry Dorel Okoulopoko, curé de la paroisse Saint Michel de Pokola, dans le diocèse de Ouesso, (lieu d'exercice professionnel de Parfait Boukaka), le père Sylvain Bamana, curé de la paroisse Sainte Rita de Moukondo, etc.

Les deux évêques posant avec les deux couples.

Plusieurs personnalités de divers rangs, aux côtés des parents, amis et connaissances des deux couples, ont été comptés parmi les participants à la messe, animée par la chorale Magnificat de la paroisse d'accueil.

Au début de la messe, l'évêque célébrant a informé les participants sur les circonstances ayant conduit Parfait Boukaka, aîné des deux conjoints à célébrer son mariage religieux, ce jour, en dépit, des réalités du moment, car il a été question, pour lui, d'honorer le vœu de leur mère décédée, en novembre 2016. Chemin faisant, leur cadet qui caressait un rêve dans ce sens, a aussi adhéré à ce projet de mariage.

C'est l'abbé Alain Loemba Makosso qui a prononcé l'homélie dans laquelle il a exhorté les deux couples à s'ouvrir mutuellement l'un à l'autre, afin de partager les joies et les peines qui émailleront leurs vies respectives, tout en continuant à s'aimer comme Dieu les a aimés.

Après l'exécution du rite du mariage religieux, Parfait Boukaka, en sa qualité d'aîné des époux, s'est exprimé au nom des deux couples, pour remercier tous ceux qui les ont aidés et soutenus dans la préparation de ladite cérémonie et, il a relaté comment a pris naissance ce projet de mariage.

Pour sa part, Mgr Louis Portella Mbuyu, à la suite du célébrant, a adressé un message de sagesse et de réconfort aux époux, afin qu'ils sachent assumer leur choix, pour devenir des vrais témoins et intrépides propagateurs de l'amour de Dieu, dans leurs différents milieux de vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA / Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Dénis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police / B.P :964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/ E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

«EXECUTIVE AVIATION»

Société Anonyme / Capital social: 100.000.000 Francs CFA / Siège social: Brazzaville, rue Albert MAMPIRI, Batignolles / RCCM: 17 B 7102
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique en date du 19 juin 2017, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 21 juin 2017, à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 110/7, numéro 1465, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Anonyme;

Dénomination sociale: EXECUTIVE AVIATION ;

Siège social: Brazzaville, rue Albert MAMPIRI, Batignolles, République du Congo ;

Capital social: Cent Millions (100. 000.000) de Francs CFA, divisé en Mille (1000) actions de Cent Mille (100.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires ;

Objet social: la société a pour objet, tant au Congo, que partout ailleurs à l'étranger:
* Le transport aérien de passagers à la demande dans un but touristique ou non (notamment l'aviation d'affaires);
* La location de jets privés;
* L'organisation de voyages d'affaires;
* L'acquisition des appareils pour l'aviation d'affaires en pleine propriété ou en copropriété;

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscriptions et de versements reçu par le Notaire soussigné, le 19 juin 2017 et enregistré le 21 juin 2017 à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 110/9, numéro 1467, les souscripteurs des actions de la société ont libéré en intégralité leurs actions;

Administration: Conformément aux dispositions du procès-verbal reçu par le Notaire soussigné le 19 juin 2017 et enregistré le 21 juin 2017 à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 110/10 numéro 1468, Monsieur Denis Olivier POATY est nommé Administrateur Général de la société, pour une durée de deux (2) années;

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 juin 2017, sous le numéro 17 DA 526;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 juin 2017, sous le numéro 17 B 7102, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Pour insertion,
Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire.

Paroisse Saint-Marc d'Odziba (Archidiocèse de Brazzaville)

Clôture de l'année pastorale et confirmation de trois chrétiens par Mgr Molina

La communauté de la Paroisse Saint-Marc d'Odziba, au Nord de Brazzaville, était dans la joie d'accueillir, dimanche 23 juillet 2017, le nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina, qui a foulé le sol de cette paroisse pour la première fois, pour y clôturer l'année pastorale 2016-2017, et conférer le sacrement de confirmation à trois chrétiens. Le représentant du Pape François au Congo et au Gabon y a célébré une messe solennelle où l'on a noté la participation de plusieurs personnalités de divers rangs dont le chef du village, des religieuses membres de la délégation conduite par le nonce apostolique, des fidèles laïcs vêtus pour certains de l'uniforme de leurs groupes d'apostolat. Le nonce apostolique était entouré par l'Abbé Same Akomo Tchouah, administrateur paroissial, et l'Abbé Lord Euloge Ngoma, vicaire paroissial.

Mgr Francisco Escalante Molina présidant la célébration eucharistique.

Les festivités marquant la clôture de l'année pastorale 2016-2017 dans la Paroisse Saint-Marc d'Odziba ont débuté la veille, lors de la messe célébrée par l'Abbé Same Akomo Tchouah, au cours de laquelle, il y a eu la consécration de 16 membres de la Confrérie paroissiale Saint-Michel, tandis que 15 membres de la Confrérie paroissiale Sainte Rita ont fait le port du foulard ritien, sous le parrainage de la Confrérie Sainte Rita de la Paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort.

A la messe du dimanche célébrée par le nonce apostolique, Pierre Nkala, vice-président du Conseil pastoral paroissial de Saint Marc d'Odziba a expirmé, dans son mot de bienvenue, la joie de la communauté paroissiale d'accueillir le représentant du Saint-Père et la délégation qui l'accompagnait.

Dans son homélie, Mgr Francisco Escalante Molina n'a pas manqué de le souligner, en faisant remarquer que la joie est la caractéristique essentielle des enfants de Dieu. Le nonce apostolique a exhorté les chrétiens d'Odziba à pratiquer inlassablement l'amour du prochain, afin de témoigner partout et en tout lieu de l'amour de Dieu envers toute la création.

Une vue des participants à la messe.

S'adressant aux nouveaux confirmés, empêchés le dimanche 21 mai 2017, à la Paroisse Christ-Roi d'Imvouba, où a eu lieu la confirmation des chrétiens des paroisses de ce secteur, le nonce apostolique les a encouragés à demeurer enracinés dans la prière, afin d'être de vrais témoins de l'amour de Dieu.

Après quoi, a eu lieu l'exécution du rite de la confirmation, marqué par le dialogue entre le célébrant, les confirmands et la communauté paroissiale, au cours duquel les confirmés ont renoncé aux œuvres et séductions du diable, afin d'appartenir définitivement à Dieu.

A la fin de la célébration, l'Abbé Same Akomo Tchouah a remercié le nonce apostolique pour sa disponibilité et sa sollicitude paternelle l'ayant conduit à accepter de célébrer cette messe à Odziba.

Pour sa part, Mgr Francisco Escalante Molina a mis l'accent sur le travail d'évangélisation, en exhortant la communauté paroissiale à entrainer leurs proches respectifs sur le chemin de la prière, car, a-t-il affirmé, *«le village est grand, mais il y a peu de chrétiens»*. Il a remercié l'administrateur paroissial de l'avoir invité dans cette paroisse rurale située dans la zone campagne septentrionale de l'Archidiocèse de Brazzaville. Ce qui lui a permis ainsi de visiter une communauté dynamique qui a besoin d'être encouragée ainsi dans sa mission évangélisatrice.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Paroisse Saint-Etienne du Rouvray (Diocèse de Rouen-France)

La France a rendu hommage au Père Hamel

Le 26 juillet 2016, le Père Hamel, âgé de 85 ans, fut victime d'une attaque terroriste par deux jeunes français djihadistes, qui lui avaient tranché la gorge, alors qu'il se trouvait dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray, non loin de Rouen. La tragédie, survenue moins de deux semaines après l'attentat de Nice, avait bouleversé la France entière. Mercredi 26 juillet 2017, une cérémonie d'hommage au prêtre disparu a eu lieu dans l'église où s'est déroulé le drame, sous le haut patronage d'Emmanuel Macron, Président de la République Française, en présence d'Edouard Philippe, Premier ministre, et du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb.

Père Jacques Hamel.

Pour le Président Emmanuel Macron, *«les assassins du Père Jacques Hamel ont «échoué» à «exacerber la peur des Français» et la «soif de représailles». «Au cœur de nos lois et de nos codes forgés par l'histoire, il est une part qui ne se négocie pas, une part sur laquelle on ne porte pas la main, une part, j'ose le mot, sacrée. Cette part, c'est la vie d'autrui»*, a-t-il déclaré.

De même, le Président français a levé toute équivoque en ce qui concerne la religion. *«La République n'a pas à combattre une religion ni à vouloir se substituer à elle»*, a-t- il déclaré. La République *«œuvre, chaque jour, à ce que chacun puisse croire ou pas, dans l'intensité et l'intimité de sa foi, en homme libre (…) Mais chaque religion (…) a à mener sa part de combat pour que jamais la haine, le repli, la réduction de ce que nous sommes ne puissent triompher»*, a-t-il poursuivi.

Signalons que les responsables du culte musulman en France ont appelé, mardi 25 juillet, les musulmans de France à s'associer à l'hommage. Le recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, avait lancé un appel dans ce sens: *«Nous incitons tous les musulmans de France à s'associer à cet hommage national, pour un homme qui a consacré son sacerdoce à Dieu et au service des autres. Le Père Jacques Hamel a été lâchement assassiné dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray pendant son office par deux individus sans foi ni loi qui ont assumé devant Dieu et devant les hommes leur acte barbare et inhumain»*. C'est un exemple encourageant de dialogue interreligieux.

N'KOUKA-KOUDISSA
Selon les informations de l'AFP
(Agence France presse)

Diocèse de Gamboma

Publication des bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers apostoliques et communautés chrétiennes du Diocèse de Gamboma que s'il plait à Dieu, le dimanche 6 août 2017, en la fête de la Transfiguration du Seigneur, il appellera au diaconat, les acolytes: Crispal Benechou Dongali, Belvy Kanga Elenga, et au presbytérat les diacres: Joseph Kobo Tumama, Silvère Jonas Mambila, Dutrone Ngounyo, Zeus Jules Rivers Okanza.

L'évêque de Gamboma exhorte, à cet effet, tous les fidèles du diocèse à soutenir ces futurs ordinands dans la prière, et prie tout un chacun de l'en informer si empêchement il y a.

Radio

Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Archidiocèse de Brazzaville

Décrets de nomination et d'érection des Paroisses

Propriété de l'Archidiocèse de Brazzaville, Radio Magnificat est un outil de pastorale de proximité comme moyen de communication sociale et jouit de la sollicitude particulière du Pasteur de l'Archidiocèse de Brazzaville, en l'occurrence l'archevêque de Brazzaville. Après le départ aux études de l'abbé Maath Aldhin Nkounkou, à Rome (Italie), jusque-là directeur de ladite Radio, et après avoir consulté ses services compétents en matière de nomination et d'administration des œuvres de l'Archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou a décidé la nomination de M. Albert Mianzoukouta, journaliste, laïc de l'Archidiocèse de Brazzaville, en qualité de directeur.

Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures concernant le poste de directeur entre en vigueur à compter de l'année pastorale 2017-2018, notamment le 1er septembre 2017.

Réuni en session extraordinaire, le Conseil Presbytéral de l'Archidiocèse de Brazzaville, a donné un avis favorable pour l'érection de nouvelles Paroisses et la modification de certaines autres, comme l'exige le canon 515, §2. Parmi ces Paroisses, se trouvent les Paroisses: Notre-Dame des Apôtres de Sangolo et Saint Paul de Madibou, au sud de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Par conséquent, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a décidé de l'érection des fractions Moussosso et Nkozo dépendant de la Paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, en Paroisses autonomes, dénommées respectivement: *«Paroisse Notre Dame du Suffrage de Moussosso»* et *«Paroisse Saint Ambroise de Nkozo»*, d'une part, et l'érection de la fraction de Mbouono dépendant de la Paroisse Saint Paul de Madibou, en Paroisse autonome, dénommée: *«Paroisse Saint Padre Pio de Mbouono»*, d'autre part.

L'archevêque de Brazzaville octroie la responsabilité pastorale de la Paroisse Notre Dame du Suffrage de Moussosso, aux prêtres de l'Archidiocèse de Brazzaville, celle de la Paroisse Saint Ambroise de Nkozo, aux Pères missionnaires du Sacré-Cœur tandis que celle de la Paroisse Saint Padre Pio de Mbouono, aux Frères Capucins, comme cela ressort dans les Affectations officielles de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Les présents décrets entrent en vigueur à compter du début de l'année pastorale 2017-2018, en l'occurrence le 1er septembre 2017.

Caritas-Congo

L'assistance humanitaire plus que jamais urgente dans le Pool

Le gouvernement et les partenaires internationaux ont initié une mission d'évaluation humanitaire dans le Pool, la semaine dernière. Brice Anicet Malela, assistant aux programmes et référent Diro y a participé pour le compte de Caritas-Congo. Pendant cette mission, il nous a envoyé un courriel (e-mail) dans lequel il lance un véritable cri de cœur, au regard de ce qu'il a vu, en faveur des déplacés du Pool. En voici le contenu:

«Je pousse un véritable cri d'alarme et de cœur aujourd'hui. Depuis vendredi 21 juillet 2017, accompagné de nos équipes de terrains dans la Bouenza, nous sommes en train de visiter les déplacés du Pool dans les sites et dans quelques ménages d'accueil. Comme vous pouvez l'imaginer, quand un père se déplace sans un sac de riz dans sa gibecière pour rendre visite aux vulnérables, ce sont des pleurs qui l'accueillent. Je suis ébahi et attristé de voir des mamans, enfants et papas me déclarer de visu: «Papa Caritas, nous avons faim… Vous n'avez rien à manger à nous offrir?».

«La situation humanitaire est vraiment catastrophique pour ces déplacés du Pool en refuge dans la Bouenza, qui sont sans assistance soutenue depuis des mois. Par ce mail, j'en viens à votre générosité, indulgence et votre bon cœur de partage. Déjà, la faim a commencé à faire des victimes parmi les enfants de 0 à 5 ans. Les besoins sont immenses pour ces victimes innocentes, prises en otage dans le conflit, qui manquent de quoi mettre sous la dent, et dont les conditions de vie très précaires sont aggravées par les maladies et la fraîcheur de la saison sèche. Avec votre aide, Caritas va organiser de toute urgence la distribution à l'endroit de ces victimes, du moins celles qui sont dans les zones accessibles. Prière de recevoir mon cri de cœur, d'alarme et même de révolte».

Contact:

Brice Anicet Malela, Assistant aux programmes et Référent Diro, Caritas-Congo. Contacts: Tél: (00 242) 06.664.86.49 / 05.521.74.24 Mail: briceanicmalela@yahoo.fr

République du Congo

Projet de Développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Banque Mondiale

AVIS DE VACANCES DE POSTE
DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
POUR RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT ADMINISTRATIF DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
N°SC CI 20/07/2017/IDA 5302-GC

I-CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie de partenariat du Pays (FY13-FY16), le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer, conjointement, un Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) dont l'accord de financement a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale, le 11 Octobre 2013.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

Le projet est structuré en deux composantes:

* Composante 1: La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous-composantes ;
* Composante 2. Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

La mise en oeuvre technique des activités du Projet, la gestion fiduciaire du projet et le suivi-évaluation sont sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du projet (UGP) et de son coordonnateur. Cette Unité de Gestion du Projet est composée de fonctionnaires et des consultants recrutés, selon les besoins.

Parmi les postes à pourvoir, figure celui de l'assistant administratif, objet de ces présents termes de référence.

II - DESCRIPTION DU POSTE:

Sous la supervision directe du coordonnateur du projet, l'assistant administratif prend part à la gestion administrative et comptable, à la préparation et au suivi complet des dossiers et des plannings d'activités. Il s'assure de la bonne tenue du système d'information et de gestion, organise et coordonne les informations internes et externes.

Il gère les relations avec les prestataires de formations, les prestataires de services (consultants), les bénéficiaires du projet, les fournisseurs et le personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

L'assistant administratif est notamment chargé de:

-Assurer le secrétariat du projet;
-Suivre l'acquisition des biens et des services;
-Préparer les requêtes de paiement et suivre leur approbation;
-Assurer la gestion des fournitures et de la logistique;
-Maintenir une liaison constante avec les fournisseurs et prestataires de services, jusqu'à livraison des articles/ou exécution des services, conformément aux clauses contractuelles;
-Mettre en place un fichier fournisseurs et s'assurer de sa mise à jour régulière;
-Rédiger et/ou préparer à la signature du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres;
-Appuyer les activités de promotion de l'image du projet au niveau national et international, par le biais d'une communication courtoise et efficace avec tous ses interlocuteurs et les visiteurs;
-Prendre des notes et préparer des comptes-rendus de certaines réunions, à la demande du coordonnateur ;
-Recevoir et répondre aux appels téléphoniques et filtrer les appels téléphoniques;
-Enregistrer et numéroter le courrier entrée des services administratifs et financiers, le soumettre à son superviseur direct pour l'action appropriée par les unités concernées;
-Tenir à jour le classement (électronique et classique) des documents;
-Tenir un chrono courrier/sortie de l'administration;
-Tenir la caisse menues dépenses de l'Unité de Gestion du Projet;
-En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, mettre à jour les divers manuels utilisés par le superviseur;
-Effectuer le contrôle interne des opérations;
-Réaliser les inventaires annuels;
-Assister les missions d'audit;
-En collaboration avec le spécialiste en gestion financière, assurer la gestion administrative du personnel notamment;
* suivre les dossiers des salariés;
* réaliser les déclarations et effectuer le suivi administratif des stages de formation;
* comptabiliser le temps de travail et mettre à jour les tableaux de bords, le planning des congés et des absences;
* préparer les éléments constitutifs des paies;

-Accomplir toutes autres tâches qui seraient demandées.

III - QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS:

Le candidat doit avoir:

-des compétences en secrétariat, en comptabilité et en gestion du personnel des entreprises ou des projets, en gestion financière et informatique de gestion;
-au moins une licence professionnelle en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière;
-au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière ou d'une organisation au poste d'assistant dans un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou dans une grande entreprise du secteur privé;
-une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, de l'expression écrite et orale;
-la maîtrise des logiciels de bureautique;
-la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

IV – DUREE:

L'assistant administratif sera recruté pour une durée d'une année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce, jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois, au cours de la première année.

V - CONSTITUTION DU DOSSIER:

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

* Une lettre de motivation;
* Un Curriculum vitae;
* Des copies des diplômes;
* Des documents justifiant l'expérience professionnelle.

VI - DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 9 heures 30 minutes à 15 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard, le 11 août 2017, avec mention «Avis de recrutement d'un assistant administratif du PDCE».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Unité de Gestion du Projet/PDCE
Rue SOWETO n°177 – Ex-Télévision - Quartier Bacongo
Email: congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville -
République du Congo.

Le Coordonnateur du Projet

OKOMBI Auxence Léonard

C O M M U N I Q U E

CONFERENCE INTERAFRICAINE DE LA PREVOYANCE SOCIALE (CIPRES)

AVIS DE VACANCE DE POSTE ET D'APPEL A CANDIDATURES

En application de la décision n°400/CM/CIPRES du 06 juin 2014 du Conseil des Ministres de Tutelle autorisant le recrutement de trois (3) agents à statut diplomatique, la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale organise le 11 octobre 2017 deux concours en vue de pourvoir les postes ci-après :

- un (1) Chef de la Cellule Appui-Conseil et Assistance aux Organismes de Prévoyance Sociale (OPS),
- et deux (2) Inspecteurs (un Inspecteur chargé de l'Appui-Conseil et un Inspecteur Régional de la Prévoyance Sociale).

Ces concours sont ouverts aux cadres supérieurs ressortissants des Etats de l'Afrique Centrale membres de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale remplissant les conditions spécifiques fixées pour chaque concours.

I- PROFILS

A/- DU CHEF DE LA CELLULE APPUI CONSEIL ET ASSISTANCE AUX ORGANISMES DE PREVOYANCE SOCIALE

Le candidat doit être titulaire d'un BAC+5 minimum et nanti d'une solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) années dont cinq (05) à un poste de direction. Le Chef de la cellule Appui-Conseil et Assistance aux organismes de prévoyance sociale devra justifier:

- d'une bonne connaissance des principes de sécurité sociale ainsi que des règles et des principales procédures de gestion (gestion technique, financière et administrative) des Organismes de prévoyance Sociale;

- et d'une expertise pertinente dans le domaine de la formation professionnelle, notamment la définition et la mise en œuvre de politiques de formation et de programmes d'appui-conseil aux Organismes de sécurité sociale des Etats membres.

- Une expérience en conduite de projets dans le domaine de la sécurité sociale serait un plus.

B/- DES INSPECTEURS

- INSPECTEUR CHARGE DE L'APPUI CONSEIL

- Le candidat devra être titulaire d'un BAC+5 minimum dans au moins l'un des domaines suivants: actuariat, finances, audit et sécurité sociale.

- Une expérience d'au moins cinq (05) années dans un Organisme de prévoyance Sociale ou tout autre organisme œuvrant dans un domaine en relation avec la protection sociale serait un plus.

- INSPECTEUR REGIONAL DE LA PREVOYANCE SOCIALE

- Le candidat devra être titulaire d'un BAC +5 minimum.

- Il doit avoir occupé pendant cinq (05) ans au moins un emploi de cadre supérieur dans tout domaine de compétence et devra disposer d'une bonne connaissance des principes de sécurité sociale ainsi que des règles et des principales procédures de gestion (gestion technique, financière et administrative) des Organisme de Prévoyance Sociale;

- Un profil de comptable supérieur, de financier, ou d'auditeur serait un atout appréciable.

II- MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les modalités relatives au dossier de candidature et aux conditions de participation sont à retirer à la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), située sur le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, rond-point de la Gare, auprès de la Direction des Etudes et de la Communication jusqu'au 25 août 2017, du lundi au vendredi, de 8H00 à 14H00.

Brazzaville le, 27 juillet 2017

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Evariste ONDONGO.-

Réunion de consultation départementale du plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+

La préoccupation liée à l'usage du bois de chauffe et du charbon de bois prise en compte par le plan

L'hôtel Elbo suites, à Brazzaville, a accueilli du 24 au 25 juillet 2017, les travaux de la réunion de consultation départementale relative à l'examen du premier draft du plan d'investissement de la stratégie nationale de la Redd+. L'objectif de cette réunion a été de recueillir les amendements sur le premier daft du plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+, lequel devrait prendre en compte les préoccupations liées à l'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois, la plus grande source d'émission des gaz à effet de serre issue de la déforestation, dans notre pays.

Une vue partielle des participants à la réunion.

Organisée par le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, à travers son point focal, le P.i.f (Programme d'investissement forestier), de concert avec le département de Brazzaville, cette réunion a été ouverte et clôturée par Jean Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département de Brazzaville et président du Codepa (Comité départemental Redd+), en présence de Grégoire Nkéoua, responsable du point focal P.i.f au Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. Elle a regroupé une cinquantaine de participants, venus des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile. Ces derniers ont examiné le document du plan d'investissement soumis à leur appréciation, pour des amendements appropriés. Dans ce document sont identifiés les causes et les vecteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. Il y est formulé, aussi, des actions appropriées, pour faire face à ce phénomène, en indiquant les ressources de financement potentielles mobilisables.

Brazzaville, dont les principales émissions portent sur l'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois, abritera la rencontre sur la composante relative à la promotion des foyers améliorés, dans le cadre du projet Bois-Energie, comme indiqué en février 2017. La ville capitale sera, également, concernée par le programme d'aménagement du territoire visant la planification spatiale multisectorielle, notamment l'élaboration des plans d'urbanisation, dans le but d'apporter une solution à son expansion anarchique et, dont les conséquences sont néfastes pour les Brazzavillois.

La ville capitale représente la première agglomération urbaine du pays consommatrice du bois-énergie, exploité principalement dans le département du Pool, dont l'impact est l'important déboisement observé dans cette région.

Pour Grégoire Nkéoua, *«après la consultation ciblée des parties prenantes au processus Redd+ sur le draft du plan d'investissement, tenues du 8 au 14 juin 2017, le tour revient aux acteurs départementaux. Ce qui illustre la volonté du Ministère en charge des forêts de traduire dans les faits le principe de gestion participative des ressources forestières. Après une période de mise en place des procédures administratives et financières, le processus d'élaboration du plan d'investissement est rentré dans sa phase cruciale, avec l'élaboration du plan d'investissement et la consultation des parties prenantes. Pour donner une dimension nationale à la validation du plan d'investissement, un atelier national sera organisé en septembre 2017, à Brazzaville, auquel prendront part quelques délégués départementaux, représentant l'administration publique, le secteur privé et la société civile. Le calendrier très serré des consultations des parties prenantes permettra de respecter l'échéance de décembre 2017, prévue pour l'examen, par le sous-comité du programme d'investissement forestier et du plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+.»* Les bailleurs de fonds et les donateurs, au cours de cette réunion, se prononceront sur les projets définis par le plan d'investissement. La réalisation des différents programmes et projets contenus dans ce plan ouvrira la porte à la 3e phase du processus Redd+, dite phase des crédits carbone, pour les porteurs des projets. Il va sans dire que cette deuxième phase d'investissement permettra de démontrer la visibilité du processus Redd+.

Jean Claude Etoumbakoundou, ouvrant les travaux, a déclaré: *«l'extension de la ville de Brazzaville se fait au détriment des petits massifs forestiers périphériques, même ceux qui ont fait l'objet de classement, et qui contribuent à la préservation des sols et la stabilisation du micro-climat. C'est le cas de la réserve de la Tsiémé, qui couvrait une vingtaine d'hectares. Ainsi, leur destruction se traduit par l'apparition d'importantes érosions exigeant d'énormes moyens financiers et la perturbation du régime climatique. Ces forêts périphériques devraient, également, être protégées pour les besoins de loisirs écologiques lesquels manquent à notre cité. L'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire, notamment le plan national d'affectation des terres et les plans d'urbanisme, dans le cadre de l'application de la loi 43-2014 du 10 octobre 2014 d'orientation et de développement du territoire devrait favoriser une gestion rationnelle des terres, notamment le développement planifié de la ville de Brazzaville.»*

Signalons que ce plan tiendra compte les préoccupations liées à l'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois, par les ménages de Brazzaville, à travers le financement des initiatives visant à mettre au point des techniques moins consommatrices de charbon.

Philippe BANZ

Tribunal de Grande Instance d'Impfondo

Le 3 août prochain, procès des trois présumés trafiquants de peaux de panthère

La première audience sur l'affaire des trois présumés trafiquants, des peaux de panthère, de nationalité congolaise, arrêtés le 29 juin 2017, à Impfondo, dans le Département de la Likouala, aura lieu le 3 août prochain, au Tribunal de Grande Instance de cette localité. Les trois présumés trafiquants, âgés d'une trentaine d'année, ont été arrêtés, pour détention et tentative de commercialisation illégale et complicité des trophées d'espèces animales protégées.

Un des présumés trafiquants montrant des peaux de panthère.

Deux des trois trafiquants avaient été appréhendés lors d'une perquisition ayant permis la saisie d'une arme. Ces individus interpellés avaient reconnu les faits qui leur sont reprochés, à savoir: la détention, la circulation et la commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées, la panthère en l'espèce, un animal menacé de disparition et protégé par le code faunique de la République du Congo en son article 113: *«quiconque aura abattu, importé, exporté ou fait transiter sur le territoire national, les espèces protégées et/ou leurs trophées, est passible d'une peine pouvant atteindre cinq (5) ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à 5 millions de F.Cfa.»*

Ces supposés trafiquants seraient des habitués du commerce illégal des produits de la faune, dans le département de la Likouala. Leur arrestation, fruit d'une collaboration entre la Direction départementale du Ministère de l'économie forestière et la Gendarmerie nationale, avec l'appui du P.a.l.f (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage) mettant à disposition des informations utiles et fiables, traduit, une fois de plus, la volonté du Congo à protéger ses ressources naturelles.

Il revient, donc, à la justice de réprimer strictement ces actes, afin de dissuader des éventuels prédateurs et d'alerter l'opinion publique sur les conséquences irrespectueuses de ce genre de trafic. L'article 27 de la loi 37/2008, du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées disposant: *«l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts; pour les besoins de la recherche scientifique.»*

Viclaire MALONGA

E.s.g.a.e: master en management des ressources humaines

Le lieutenant-colonel A. Olga Lonzaniabeka met en relief la gestion du personnel féminin au sein des F.a.c

***«La gestion des carrières du personnel féminin au sein des Forces armées congolaises»*, c'est le thème défendu, mercredi 26 juillet 2017, à l'E.s.g.a.e *(Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises)*, avec brio, par le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka, pour l'obtention de son diplôme de Master 2 en Management des ressources humaines. Devant un jury composé des professeurs Roger Armand Makany, directeur dudit établissement et président du jury, Michel Mvoula Tsieri, directeur de mémoire et du Dr Louis Massamba, rapporteur.**

Aline Olga Lonzaniabeka.

Ce travail de recherche a eu pour objectif général, a dit l'impétrante Lonzaniabeka, de permettre à la hiérarchie militaire de mieux gérer le personnel féminin. Les objectifs spécifiques étant de pousser un grand nombre de filles à regarder d'une autre manière, plus positive, ce qu'est le métier des armes; d'enlever les mauvais préjugés et de les préparer à venir en grande masse; de connaître cette grande aventure de la vie sous le drapeau et, de faire comprendre l'opinion que le métier des armes n'est pas une entorse à la gent féminine.

La problématique posée, a-t-elle affirmé, est de connaître les conditions que l'armée met à la disposition du personnel féminin, pour leur émergence, afin de les rendre aptes à assumer des responsabilités à la tête de certaines structures, à des échelons progressifs de hauts niveaux.

Dans son étude, l'impétrante a identifié les problèmes suivants: le faible quota (10%) attribué aux femmes, lors des recrutements; l'accès difficile aux stages de perfectionnement pour le personnel féminin; le style d'avancement créant la démobilisation et la démotivation; l'interdiction aux femmes militaires d'épouser un ressortissant étranger. Donnant plus de chair à son propos, elle a avancé quelques chiffres sur la répartition du personnel féminin dans les différentes armées, par exemple, qui représente un total de 40. 284, soit un pourcentage de 100,00%.

Dans son travail, l'impétrante a fait, aussi, des suggestions pour que le personnel féminin suive une carrière normale à l'image du personnel masculin, à savoir: créer les conditions de formation du personnel féminin, selon les différents métiers d'armes; promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans différentes armées; élargir le quota de femmes pour leur avancement en grade; créer un poste pour la gestion des carrières du personnel féminin; créer des bureaux de confiance; revoir les textes datant depuis les premières Républiques.

Tout compte fait, cette étude permet de comprendre, par ailleurs, plusieurs aspects concernant le personnel féminin dans les Forces armées congolaises, comme: l'armée ne répond ni aux normes de la société actuelle, ni à l'image que les livres d'histoire nous en donnent. Cette image peut s'améliorer si une réforme radicale de l'armée est activée, pour permettre aux Forces armées congolaises de mieux répondre aux besoins de la société contemporaine, plutôt que la délaisser dans sa nostalgie de la gloire des temps passés. Cette réforme ne peut avoir lieu que si la structure interne, le fonctionnement et la mentalité de l'armée changent radicalement. Une preuve tangible qu'un tel changement ne repose pas uniquement sur quelques gestes symboliques, mais doit inclure une meilleure gestion de femmes. L'opinion publique ne pourra croire dans l'armée de demain, dans une armée possédant une fonction clairement définie dans la société, tant sur le plan extérieur qu'au niveau interne, que si les femmes se voient réellement octroyer les mêmes droits que leurs collègues masculins et ce, à tous les niveaux, dans tous les secteurs.

En définitive, le jury, délibérant, a attribué la note de 15,50/20. Et, l'impétrante Lonzaniabeka, de la classe 1998, évoluant à la Garde républicaine, d'affirmer que son travail, avec les suggestions formulées, permettra à la hiérarchie de trouver des solutions adéquates, afin que les femmes soient nombreuses à intégrer le métier des armes et comprennent que l'armée ce n'est pas seulement les muscles mais aussi la tête.

Signalons que cette soutenance a été rehaussée de la présence de Mme Rosalie Kama Niamayoua, ambassadeur du Congo à Cuba, des généraux Prosper Nkonta-Mokono, chef d'Etat-major particulier du premier ministre et Claude Emmanuel Eta Onka, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 4 73 30 79 / 104, Avenue LOEMBET Benoît,
derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du 23 juin 2017, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: SOCIETE CONGOLAISE WOODS INTERNATIONAL-SARL, aux caractéristiques:

-Dénomination: SOCIETE CONGOLAISE WOODS INTERNATIONAL-SARL ;
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée ;
-Capital social: 1.000.000 F. CFA ;
-Siège social: A Pointe-Noire, Avenue de l'Aéroport, quartier Mpita, boîte postale: 4294, téléphone: (00242) 06 425 07 13;
Objet social: Bâtiment et travaux publics, génie civil; sciage, vente de bois, travaux de menuiserie, ébénisterie: exportation de bois (grumes et débités) ;
-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 4821, Folio 117/14, en date du 28 juin 2017;
-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 17 DA 802 du 11 juillet 2017;
-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/17 B 294 du 11 juillet 2017;
-Gérance: Monsieur NGAMBOU-BHA-ZABA Alex De Dieulveult est nommé gérant de la société, pour une durée de 04 ans.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT, Notaire.

CONSEIL NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF
PERMANENT PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès
-=-=-=-=-=-

APPEL D'OFFRES NATIONAL No 0001/CNLS/SEP/UGF/2017
COG-H-SEP/CNLS
Financement Fonds Mondial de Lutte Contre le SIDA, la tuberculose et le Paludisme

Avis d'Appel d'Offres National n°0001
Date: 1er août 2017 / Don: COG-H-SEP/CNLS / AON No 0001/CNLS/SEP/UGF/2017

1. Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le SIDA (SEP/CNLS) a reçu une subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour financer des projets, et a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du marché: Acquisition du matériel informatique pour le DHIS2.
2. Le SEP/CNLS sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir:

N°	Description détaillée de l'article	Unités	Quantité
1	Laptop	U	9
2	Ordinateur de bureau complet	U	12
3	Photocopieur Noir et Blanc)	U	12
4	Imprimante (couleur)	U	12
5	Onduleur de puissance	U	12
6	Stabilisateur	U	12
7	Rallonge	U	12
8	Antivirus	U	20
9	Disque dur externe	U	12

3. La Passation de marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les "Directives: passation des marchés financés par le Fonds Mondial.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion Fiduciaire du projet au SEP/CNLS et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 heures à 16 heures.
5. Les exigences en matière de qualification sont: avoir un chiffre d'affaires de vente adéquat, avoir fournis du matériel similaire et la disponobilité des pièces et cartouches de rechange; Prière de voir le document d'Appel d'Offres pour des informaions plus détaillées.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le DAO complet en Français à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA.
7. Les paiements se feront en espèce contre un reçu de caisse. En cas de transfert de fonds, le DAO sera expédié aux frais du soumissionnaire à son adresse.
Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le mercredi 30 août 2017 à 14 heures précises avec mention «APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 0001/CNLS/SEP/UGF/2017» COG-H-SEP/CNLS
La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour à l'adresse numéro ci-dessous mentionnée le mercredi 30 août 2017 à 15 heures.
8. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 20% du montant de la soumission.
9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci dessus c'est:

A l'attention du : Dr MARIE FRANCKE PURUEHNCE
Rue des Enfants des troupes, face CEG NGANGA Edouard
Bureau: SEP/CNLS; Ville : Brazzaville; Code Postal : 2459; Pays CONGO
Téléphone: (00242) 06.671.37.03/ 06.653.07.59 / Email: sep_cnlscongo@yahoo.fr
La Secrétaire Exécutive du CNLS
P.i Le Spécialiste en Passation des Marchés

Mesmin De Vicky NTOLOLO

Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.
A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.
Site : Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100m de la Radio Pointe-Noire.
Tél.: 06 638 85 87; 04 431 48 27 – escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

---

NECROLOGIE

Les familles MILANDOU, MAMPOUYA, LOUNGOUEDI ont le regret de porter à leurs connaissances et aux autres parents, le décès de leur fille, nièce, LOUNGOUEDI-NIAKISSA Briginia Dieuveille, le 21 juillet 2017, à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire. L'inhumation a lieu ce mardi 1er août 2017, au cimetière de Nanga (Pointe-Noire).

Que la terre lui soit légère!

CONSEIL NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF
PERMANENT PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès
-=-=-=-=-=-

APPEL D'OFFRES NATIONAL No 0001/CNLS/SEP/UGF/2017
COG-H-SEP/CNLS
Financement Fonds Mondial de Lutte Contre le SIDA, la tuberculose et le Paludisme

Avis d'Appel d'Offres National n°0002
Date: 1er août 2017
Don: COG-H-SEP/CNLS
AON No 0002/CNLS/SEP/UGF/2017

1. Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le SIDA (SEP/CNLS) a reçu une subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour financer des projets, et a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du marché: La production des affiches pour la PTME.
2. Le SEP/CNLS sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualification requises pour fournir:

N°	Description détaillée de l'article	Unités	Quantité
1	Affiches sur la PTME	U	40

3. La Passation de marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que définit dans les ""Directives: passation des marché financés par le Fonds Mondial.
4. Les soumissionnaires éligible et intéressé peuvent obtenir des informations au SEP/CNLS et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous de 8 heures à 16 heures.
5. Les exigences en matière de qualification sont avoir une Imprimérie, avoir un chiffre d'affaire de vente adéquat, avoir confectionés des travaux similaires et la disponobilité d'une équipe de techniciens qualifiés. Une marque de papier est exigée. Prière de voir le document d'Appel d'Offres pour des informaions plus détaillées
6. Les soumissionnaires intéressé peuvent obtenir un DAO complet en Français à l'adresse numéro ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu de caisse ou par transfert de fond à travers une agence de transfert de fond crédité. Le DAO sera adressé suivant les indications du soumissionnaire, tout en sachant que les frais d'expédition sont à la charge du soumissionnaire.
Les offres devront être soumise à l'adresse numéro ci-dessous mentionnée au plus tard le mercredi 30 août 2017 à 14 heures précises avec mention «APPEL D'OFFRES NATIONAL No 0002/CNLS/SEP/UGF/2017» COG-H-SEP/CNLS
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisé. Les offres remise en retard ne seront pas acceptée. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour à l'adresse numéro ci-dessous mentionnée, le mercredi 30 août 2017 à 15 heures (heures locales). Toutefois, les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de 20% du montant global de la soumission.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci dessus c'est:

A l'attention du: Dr MARIE FRANCKE PURUEHNCE
Rue des Enfants des troupes, face CEG NGANGA Edouard
Bureau: SEP/CNLS / Ville: Brazzavile
Code Postal: 2459 / Pays CONGO
Téléphone: (00242) 5625910:/6247000 / Email: sep_cnlscongo@yahoo.fr
La Secrétaire Exécutive du CNLS
P.i Le Spécialiste en Passation des Marchés

Mesmin De Vicky NTOLOLO

REMISE DE CERTIFICATS DES ÉTUDIANTS YEKOLAB : AIRTEL SATISFAIT DU PARTENARIAT.

Ce jeudi 20 juillet dans l'enceinte de l'ARCPE s'est tenue à 11h30 la cérémonie de remise de certificats aux étudiants finalistes dans les formations Développement application mobile et Développement application entreprise, en présence du Directeur Général d'Airtel Congo Mr Gerard LOKOSSOU et du Directeur Général de L'ARPCE, Mr Yves CASTANOU.
Sur un ensemble de 13 étudiants formés, 9 ont reçu des certificats de fin de formation les rendant opérationnels en milieu professionnel. A propos de la présence d'Airtel Congo à cette cérémonie, le Directeur d'Airtel Congo a déclaré dans son allocution « La jeunesse congolaise a toujours été au centre des intérêts d'Airtel Congo. C'est ainsi que nous nous sommes engagés il y a bientôt une année à accompagner le projet YEKOLAB sous une forme de partenariat annuel. En effet, depuis janvier 2017, nous avons développé un partenariat dont l'objectif est de soutenir les différentes formations des jeunes dans le domaine des nouvelles technologies. »
A propos de la satisfaction du partenariat, il a en outre déclaré : « C'est donc avec un grand plaisir que nous célébrons aujourd'hui la remise des certificats aux étudiants finalistes dans le développement des applications mobiles et le développement des applications entreprises ».
Afin d'encourager les récipiendaires, il a déclaré, C'est ici donc l'occasion pour nous de féliciter les différents lauréats ici représentés et les encourage à continuer dans cette dynamique afin d'être des références dans leurs domaines respectifs.
Mr Gérard LOKOSSOU a aussi encouragé Le chef de projet Formation et incubateur de Yekolab Mr Alban BESSE et son équipe pour avoir su se montrer à la hauteur de la confiance placée en eux, donnant ainsi des motifs de satisfaction et donc de continuation de partenariat.

Enfin il a remercié l'ARPCE et son Directeur Général, ainsi que les autres partenaires pour leur rôle capital dont cette grande initiative qui est la formation des jeunes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
La cérémonie s'est terminée par la remise des certificats par les deux Directeurs Généraux présents et une photo de famille sur le perron de l'immeuble de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE).

AG Partners

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABETISATION
PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu auprès de la Banque mondiale des fonds en guise d'avance pour la préparation du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE) endossée par le Gouvernement du Congo pour la période 2015-2025. La SSE vise à améliorer la qualité de l'éducation en général afin de doter le pays de ressources humaines nécessaires pour un Congo émergent d'ici 2025. L'objectif du PRAASED est d'améliorer les rendements scolaires au primaire et au secondaire premier cycle et à renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion. En vue du démarrage de ce projet, il lance le présent avis d'appel à candidature pour le recrutement du personnel d'encadrement de l'Unité de Coordination du PRAASED» concernant les postes de: Coordonnateur du Projet, Responsable Administratif et Financier, et de Responsable en Passation des Marché.

Les différentes références des postes à pourvoir sont :

- REF. DU POSTE N°1: CP/01

Titre du poste: Coordonnateur du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

A1-Fonctions et attributions:

Placé sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'alphabétisation(MEPSA), le Coordonnateur est responsable de la mise en œuvre du Projet et doit de façon particulière satisfaire à certaines exigences professionnelles liées à son poste et atteindre les objectifs du projet. Il assure la direction de l'Unité de Coordination du Programme PRAASED. Il exerce toutes les actions nécessaires pour faciliter la mise en œuvre du programme par le MEPSA, dans le respect des documents de base notamment du PRAASED, et en particulier: les accords de financement et les différents manuels. A ce titre, il est responsable de la mise en œuvre du programme sur les plans technique, financier et administratif et assure la coordination de toutes les activités du programme au plan national.

Pour ce faire, il prépare et tient à jour un planning d'exécution du projet et s'assure que toutes les directions du MEPSA impliquées dans la réalisation des actions planifiées jouent leur rôle de façon coordonnée et selon les calendriers convenus.

A2-Profil recherché

- Etre de nationalité congolaise
- être une personne physique, justifiant d'une formation universitaire de niveau BAC+5 (minimum ou équivalent) dans l'un des domaines ci-après: sciences de l'éducation, gestion de projet de développement, économie, gestion, finance, administration des affaires, ingénierie, ou tout autre diplôme équivalent.;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion de projets;
- justifier d'une bonne connaissance/expérience en gestion des ressources humaines;
- Une expérience réussie de gestion de projet similaire en termes d'atteinte d'objectifs, de respect des budgets et du calendrier, serait un atout;
- avoir exécuté au moins une mission similaire d'une durée de plus de 2 ans au cours des dix (10) dernières années; plus d'une mission serait un atout;
- maîtriser l'outil informatique (notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres).
- maîtriser la langue française écrite et parlée.
- la maitrise des procédures de la Banque Mondiale sera un atout.
- être apte à effectuer des déplacements sur les sites des programmes;
- justifier de deux (2) lettres de recommandation;
- avoir un casier judiciaire vierge.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

- REF. DU POSTE N°2: RAF/02
Titre du poste: Responsable Administratif et Financier du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

B1-Fonctions et attributions:

Placé sous l'autorité administrative du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Gestion Financière est chargé de la coordination des opérations financières: rassembler, coordonner et vérifier les données financières et comptables afin de pouvoir fournir à la coordination et aux tiers des informations fiables. A ce titre, il est chargé de l'organisation, de la coordination et de la supervision de l'exécution des tâches administratives, comptables et financières du projet.
Ses principales missions sont: (i) superviser le travail du Chef comptable afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité; (ii) assure en collaboration avec l'Auditeur interne, la bonne utilisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières; (iii) assure la gestion du matériel et équipements; (iv) assurer l'acquisition des biens et services; (v) gérer les ressources humaines et financières du projet.

B2-Profil recherché
- Etre de nationalité congolaise
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité (minimum maîtrise ou équivalent);
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle globale dont au moins trois (3) ans passés dans une entreprise, un cabinet d'audit, d'expertise comptable ou de conseil de gestion, une administration publique ou de projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans à un poste de responsabilité similaire ou d'audit interne dans un projet financé par l'un des partenaires au développement serait un atout;
- Avoir une maîtrise des outils de gestion financière et comptable. La connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels en particulier TOMPRO et du système informatisé de gestion adaptée aux projets de développement constituerait un avantage;
- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers;
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de respect des délais;
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;
- Savoir parler et écrire parfaitement le français. La connaissance de l'anglais (écrit et parlé) serait un atout.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

- REF. DU POSTE N°3: SPM/03
Titre du poste: Spécialiste en Passation des Marchés du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

C1-Fonctions et attributions:

Sous l'autorité administrative du Coordonnateur du Projet, le SPM a pour fonction de: (i) assurer la qualité des dossiers de marchés; (ii) veiller à ce que les décisions de passation de marchés respectent les accords convenus; (iii) appuyer la résolution de tout problème de passation de marchés qui pourraient survenir; (iv) aider au traitement des réclamations reçues des soumissionnaires afin de s'assurer que les réponses appropriées ont été données et que la réclamation a été close à la satisfaction de la Banque Mondiale; (v) assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution et d'exécution de marchés. A ce titre, il devra:
- préparer les plans de passation des marchés du projet, en liaison avec la Commission de passation de marchés du MEPSA;
- établir les projets de planning d'exécution trimestriel des activités en collaboration avec les services techniques concernés;
- mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet);
- élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique;
- développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats;
- développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

C2-Profil recherché
- Etre de nationalité congolaise
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum maîtrise ou équivalent) en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, Gestion ou domaine équivalent;
- Avoir une expérience globale minimale de cinq (5) ans dont au moins deux (2) ans à un poste de passation de marchés ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience des projets financés par la Banque Mondiale serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale, des directives relatives à la passation des marchés et des Accords de financement;
- Avoir une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues. La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics;
- Avoir une connaissance informatique et maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de communication;
- Etre de bonne moralité et avoir des aptitudes à travailler en équipe.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

Les TDR des postes à pourvoir peuvent être retiré auprès du projet à la demande

D-Composition du dossier de candidature:

Le dossier de candidature devra comporter: une lettre de motivation, datée et signée avec adresse complète; Un CV détaillé; une photocopie de sa carte nationale d'identité ou passport; une photocopie certifiée du diplôme exigé en fonction du profil de poste désiré; une photocopie certifiée des états de services.
.
.E–Date et lieu de dépôt des candidatures:

Le dossier complet en trois (03) exemplaires portant la mention «confidentiel» doit être déposé au plus tard le 22 aout 2017 à 16h00 GMT

A attention de: Yvon Didier MIEHAKANDA
Recrutement PRAASED
Coordination du Projet -CAB
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade
des Etats Unis Brazzaville

Tel (+242) 06 972 95 86
E-mail: recrutementpraased@gmail.com
Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2017

Bakary CISSE
Secrétaire Exécutif
SAPHIR-Développement

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

Une exposition sur «L'Ecole de Poto-Poto: Une histoire de l'art»

***«L'Ecole de Poto-Poto: Une histoire de l'art»*, tel est le thème de l'exposition qui a eu lieu, du 11 au 28 juillet 2017, dans le hall de l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville. Le vernissage de cette exhibition s'est déroulée sous le patronage de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. En présence d'une brochette d'invités.**

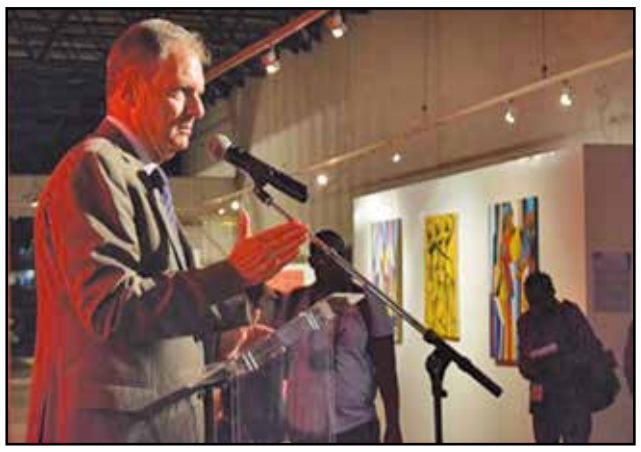

L'ambassadeur de France prononçant son allocution.

Dans son speech, Son Excellence Bertrand Cochery a retracé l'histoire de l'Ecole de Peinture de Poto-Poto. Il a souligné que cet établissement *«est, incontestablement, une référence de l'art dans l'histoire du Congo»*, ajoutant que l'historien Georges Balandier l'avait lui-même perçu, au début des années 1950, comme étant l'une des contributions les plus authentiques à *«l'Afrique en mouvement»*.

Le diplomate français a, également, rendu hommage à Elodie Chabert, la directrice sortante de l'I.f.c, pour sa bravoure par laquelle elle s'est fait identifier durant son service.

C'est à Sylvestre Mangouanza, artiste plasticien et président du directoire de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, qu'a échu l'honneur de présenter les vingt-deux tableaux exposés. Des toiles polychromiques peintes entre 2014 et 2017, par huit artistes de cette école mythique et qui offraient une vue panoramique sur le style de l'Ecole de peinture de Poto-Poto.

Parmi ces œuvres figuraient *«Les sapeurs»* de Paul Malanda, *«Fécondité»* de Cyrille Bokotaka, et *«Danse Otsiérako»* de Gerly Mpo. Abstraction, cubisme, divisionnisme ou encore pop art sont le champ d'action des peintres qui était à l'honneur.

Un des tableaux exposés.

Sylvestre Mangouanza expliquant les toiles exposées.

Le reflet de l'actualité artistique de l'Ecole de peinture de Poto-Poto mis en orbite par Son Excellence Bertrand Cochery, l'équipe dirigeante de l'I.f.c, en partenariat avec ladite école, s'est fait sur un cartel mural réalisé par "la critique d'art" et slameuse congolaise Mariusca Moukengue. Elle a 22 ans, est étudiante en Master II, en droit privé, à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, et évolue au sein du centre d'art contemporain Les Ateliers Sahm, que dirige la plasticienne et écrivaine Bill Kouelany.

Située au rond-point Moungali, dans le 4e arrondissement de la ville-capitale congolaise, l'Ecole de peinture de Poto-poto est reconnue comme Centre des arts africains, en 1951, par l'administration coloniale. Ayant pour fondateur le Français Pierre Lods, cette structure s'est fait cadre d'initiation à la peinture dans la zone francophone, depuis l'époque coloniale. Brazzaville était, dès 1910, la capitale de l'A.e.f (Afrique équatoriale). L'école eut, dès 1952, une audience internationale et une influence notable sur celle de Lubumbashi, en République Démocratique du Congo. Aussi va-t-elle inspirer Léopold Sédar Senghor à créer le Festival mondial des Arts Nègres de Dakar, en 1966.

Le style de peinture de cette école était des *«Mikés»*, en usant la gouache et le crayon. Mickés, en langue vernaculaire, signifie petits, minuscules, en Lingala, qui n'a rien à voir avec *«Mickey Parade»* sur les bandes dessinées.

L'Ecole de Peintre de Poto-Poto vit éclore de nombreux talents picturaux congolais, comme Felix Ossali et Nicolas Ondongo, les serviteurs de Pierre Lods, qui seront aussi ses premiers élèves.

Lods va, ensuite, recruter Zigoma, Ouassa, puis Ikonga, Ngolengo, Cickasso, Moukala, Bandila, Thango, Gotène, Dakota, Iloki Ngavouka, pour ne citer que ceux-là. Des témoins de l'histoire de ce Centre des arts africains.

Pour la petite histoire, l'Ecole de peinture de Poto-Poto a reçu, en 2002, la médaille Pablo Picasso de l'Unesco. La remise de la récompense a coïncidé avec le cinquantième anniversaire de l'Ecole de peinture de Poto-Poto.

Aimé MAKIZA

VOITURE A VENDRE

Marque: SUZUKI GRAND VITARA
Année: 2006
Consommation: Essence
Kilométrage: 112 100 Km
Occasion de Suisse
Contact: 06 691 26 60 / 05 569 47 51

I.f.c (Institut français du Congo) de Pointe-Noire

Fabienne Bidou satisfaite de la saison écoulée

Dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, Fabienne Bidou, la directrice déléguée de l'I.f.c (Institut français du Congo) de Pointe-Noire, revient sur les activités que sa structure aura menées tout au long de la saison 2016-2017. Un bilan quasiment globalement positif.

Fabienne Bidou (au milieu) avec les acteurs culturels de Pointe-Noire.

C'est ce qu'on appelle, en comptabilité *«exercice écoulé»*. Ce moment où l'on énumère et évalue les différentes dépenses, recettes et pertes d'une structure. Arrivé à la fin de sa saison, l'I.f.c (Institut français du Congo) de Pointe-Noire s'est fait un point d'honneur de se rappeler les activités culturelles qu'il aura menées d'août 2016 à juillet 2017.

Comme les précédentes saisons, celle qui vient de s'écouler aura été riche en innovations. Le cas des *«bibliobus»*, ces bibliothèques itinérantes qui ont favorisé la création d'un réseau des points de lecture disséminés dans plusieurs coins de la capitale économique congolaise. On aura aussi noté la multiplication des activités hors des murs de l'I.f.c, à l'image du concert de hip hop qui a mobilisé plus de 1500 personnes, au quartier Mpaka, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, au sud-est de Pointe-Noire. Un concert au cours duquel de jeunes talents, tels que Gaël Manangou et Baurdier Deckerpel, ont rendu un vibrant hommage à Jacques Loubelo, ancien célèbre musicien congolais disparu il y a deux ans.

A côté de ces initiatives novatrices, l'I.f.c n'a pas lésiné sur les moyens, pour exécuter ses missions classiques: actions de promotion culturelle. Avec réussite. Et Fabienne Bidou ne peut pas ne pas s'en féliciter: *«Ce beau travail accompli, avec parfois quelques échecs qui nous imposent analyse et humilité, s'est appuyé sur une équipe motivée, engagée. Je la remercie chaleureusement d'avoir donné corps aux ambitions de notre projet, celui d'une culture qui pousse les portes de nos imaginaires, de nos sensations. Débat, partage, métissage, sincérité, respect, découverte... ces leitmotivs sont nos repères quotidiens, notre crédo»*.

Un bilan globalement positif dû, en partie, à l'implication des partenaires que Fabienne dit remercier infiniment. Tout en fixant rendez-vous au public, le 29 août prochain.

John NDINGA-NGOMA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville, un Responsable de Département Moyens Généraux, un Assistant Développement Humain et Formation, un Exploitant Monétique,

1-Responsable de Département Moyens Généraux

Sous la responsabilité du Directeur de la Logistique, le Responsable de Département Moyens Généraux aura pour mission :
- Coordonner les activités concernant la gestion du service de voyages et transport
- Coordonner la mise en œuvre de la politique de gestion des moyens généraux;
- Assurer le management de son équipe.

Profil de poste

- Formation universitaire en Economie ou Gestion (BAC+4);
- Expérience de 5 ans minimum à un poste de Responsabilité.

Tâches liées au poste
- Gérer la réservation et achats des billets en cas de missions, formations et mutation;
- Gérer l'hébergement dans les hôtels en cas de missions et mutation;
- Gérer les voyages officiels;
- Superviser la gestion du parc automobile;
- Superviser le planning et les courses des chauffeurs;
- Gérer le planning de maintenance du parc auto;
- Gérer le service de distribution du courrier;
- Gérer la distribution du carburant;
- Superviser la confection des chéquiers;
- Gérer l'organisation matérielle des événements sociaux;
- Gérer au quotidien les services de poste, de messagerie et d'autres services d'appui logistique à l'ensemble du réseau;
- Gérer la commande et la distribution des bons d'essence;
- Gérer l'attribution des puces téléphoniques et le rechargement;
- Assurer l'organisation du travail de son équipe et fixer les objectifs;
- Assurer le contrôle de premier niveau;
- Effectuer le reporting sur l'ensemble de ses activités;
- Superviser la réception des factures prestataires;
- Superviser le montage des pièces comptables des factures;
- Régler les factures;
- Suivre des comptes DAP, avances et acomptes, charges a payer et sommes dues aux fournisseurs;
- Assurer le suivi des procédures et la gestion des dossiers;
- Mettre en place des outils de suivi de ses actions;
- Suivre la mise en pratique des recommandations de l'audit interne au niveau de la logistique;
- Adresser un rapport des activités au Directeur de la Logistique.

Compétences techniques
- Capacité à négocier;
- Capacité à concevoir et suivre un tableau de bord;
- Capacité à se familiariser avec les logiciels spécialisés.

Compétences transversales ou comportementales
- Anticiper et/ou faire preuve de réactivité;
- Développer le travail en équipe et fédérer autour de ses actions;
- Etre force de proposition;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation (respect des délais, fiabilité).

Position hiérarchique
- Rend compte au Directeur de la Logistique.

Relation fonctionnelle
- Autre directions du siège.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur;
- Maîtriser les risques liés au métier.

2-ASSISTANT DEVELOPPEMENT HUMAIN ET FORMATION

Sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines, l'Assistant Développement Humain et Formation aura pour mission:
- Participer à la gestion du recrutement;
- Participer à la gestion de l'évolution de carrière et de la mobilité;
- Participer à la gestion de la formation.

Profil
- Formation Bac + 3 minimum en Ressources Humaines avec une expérience de 2 ans dans un poste similaire.

Activités du poste
- Gestion du recrutement:
- Gère les outils de sourcing (CV thèque, relations écoles, diffusion offres d'emploi etc.);
- Assurer la gestion administrative des candidatures internes et externes;
- Rechercher dans la cv thèque les profils demandés;
- Organiser le calendrier des entretiens et des tests des candidats présélectionnes;
- Recueillir les éléments administratifs du nouveau embauché et les transmettre au Département administration pour constitution du dossier administratif;
- Gérer le suivi de l'intégration du candidat interne/ externe dans le nouveau poste;
- Tenir à jour les statistiques sur le recrutement;
- Gestion de carrière et de la mobilité;
- Participer à la mise en place au sein de l'entreprise d'une politique de GPEC;
- Participer à la mise en place d'une politique de détection/ évaluation des performances;
- Participer à l'élaboration des plans de carrière, de succession, mouvements du personnel;
- Participer à l'identification des formations nécessaires à l'évolution des postes;
- Veiller au respect du RI, des procédures RH et participer à l'élaboration de nouvelles procédures;
- Participer à l'envoi et au dépouillement des formulaires d'entretiens annuels de toutes les entités;
- Participer à la réalisation des entretiens de carrières;
- Tenir à jour les statistiques sur la gestion de carrière;
- Participer à l'élaboration des outils internes de recensement et centralisation des besoins et souhaits d'évolutions;
- Gestion du plan de formation;
- Participer au recueil et à l'analyse des besoins en formation collectifs et individuels;
- Participer à la recherche les organismes de formations pouvant réalisés les formations validées;
- Participer à l'élaboration du projet de plan de formation;
- Organiser le déroulement pratique et le suivi des formations (convocations, réservations de salle...);
- Tenir les statistiques des données de la formation;
- Apporter des répons aux salariés sur l'ensemble des questions relatives à la formation;
- Participer a la mise en place des outils d'évaluation des actions de formations.

Compétences requises
1-Savoir faire opérationnel;
- Fortes capacités organisationnelles et de planification;
- Sens de l'anticipation;
- Maîtrise des outils bureautiques;
- Savoir gérer la confidentialité des informations et des données;
- Aisance rédactionnelle.

2-Savoir-être
- Qualités relationnelles;
- Aptitude à travailler en équipe et en transversal avec de nombreux interlocuteurs;
- Etre force de proposition;
- Sens des relations humaines, rigueur, disponibilité.

Relation fonctionnelle
- Ensemble des directions de la banque.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur.

3- EXPLOITANT MONETIQUE

Sous la responsabilité du Directeur de la Production Bancaire, l'Exploitant Monétique aura pour missions:
- Réaliser les actions administratives, comptables et techniques liées à la Monétique;
- Etre support aux utilisateurs.

Activités du poste
- Traiter les créations et les renouvellements des cartes dans Magix
- Générer et envoyer le fichier de personnalisation;
- Effectuer les résiliations des contrats et les oppositions de cartes (en cas perte, vole, etc…);
- Effectuer la télésurveillance des DAB, le suivi et la gestion de ATMEye;
- Assurer le suivi des alertes relatives à la fraude;
- Gérer les clés de sécurité DAB et celles liées au cryptage/décryptage des données monétiques;
- Configurer les DAB;
- Analyser et interpréter les traces des transactions et des connexions;
- Editer, distribuer et recalculer les codes Pins;
- Assister les utilisateurs de Magix;
- Diagnostiquer, prévenir les pannes et les dysfonctionnements des DAB et Magix;
- Assurer la formation et la sensibilisation des utilisateurs aux produits monétiques;
- Proposer les procédures liées à l'activité monétique;
- Suivre et traiter les incidents Magix avec le prestataire choisi par la banque;
- Gérer les réclamations et suivre les litiges;
- Suivre la comptabilité liée à la monétique;
- Produire les statistiques.

Profil
- Formation Bac + 2 minimum en Gestion financière, Banque et Finance, Gestion d'entreprise, Informatique.

Compétences techniques
- Avoir des notions sur la monétique;
- Avoir des notions sur les opérations bancaires;
- Avoir l'esprit d'analyse et d'équipe;
- Avoir des connaissances en Anglais.

Compétences transversales
- Etre ordonné et rigoureux;
- voir l'esprit d'équipe.

Relations fonctionnelles: Ensemble des Directions de la Banque.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur.

Soumettez-nous votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copies des diplômes) à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com

La date limite de réception
des candidatures est fixée
au 10 Août 2017.

Jeux de la Francophonie

Pour le Congo, le salut est venu de l'athlétisme

Ouverts le 27 juillet à Abidjan, les Jeux de la Francophonie, huitièmes du nom, ont été clôturés le dimanche 30 juillet 2017. L'heure est aux bilans, pour les délégations participantes. Le sport congolais a fait piètre figure. Sauf, bien sûr, en athlétisme.

Avec trois médailles d'or, au total, les dirigeants du sport congolais ont tout lieu d'être satisfaits de la moisson abidjanaise, car c'est la meilleure en huit participations. Jamais, le pays n'avait engrangé plus d'une médaille d'or lors des précédents Jeux. Mais, l'importance de la moisson d'Abidjan 2017 doit, pourtant, être relativisée. Les seuls Congolais à monter sur le podium sont deux athlètes: la sprinteuse Natacha Ngoy Akamabi, médaillée d'or aux 100 et 200m féminin, et le colosse Franck Elemba, médaillé d'or au lancer du poids. Les footballeurs, qui ont toujours fait la fierté du sport congolais à ces Jeux (médaille de bronze, en 1989 et 1993, médaille d'argent, en 1997, médaille d'or, en 2009 et 2013), les judokas (médaille de bronze, en 2009, avec Elsa Oyama) et les pongistes (médaille de bronze, en 2009, avec Suraju Saka) sont rentrés bredouilles.

Les dirigeants de l'athlétisme congolais, en particulier, ont quelque raison d'afficher leur satisfaction, car le relais 4x100m féminin a terminé au pied du podium (4e), tout comme la lanceuse du marteau Jennifer Batu (62,79m), derrière la Roumaine Ghelber Bianca (67,79m), la Canadienne Stuart Lauren (65,48m) et une autre Roumaine, Fazecas Bianca (63,56m). Quant à Alex Ngouari Mboussi, il n'a pas été ridicule sur 1500m, en décrochant la cinquième place en 3'52''05. Ce qui est, peut-être, le nouveau record du Congo dans cette épreuve. Pour un commando de neuf athlètes, l'athlétisme congolais ne pouvait pas rêver mieux. Mais, là aussi, il faut relever que les ténors de l'athlétisme francophone, qui préparent les championnats mondiaux de Londres, n'étaient pas au rendez-vous d'Abidjan…

Le symbole de l'échec des Diables-Rouges football à Abidjan.

Bref, la disproportion entre les potentialités sportives du pays et son rendement est indéniable. En fait, aucun progrès durable ne peut être accompli si l'organisation, le suivi, l'encadrement technique, administratif et médical ne sont pas à la hauteur. La faible moisson du Congo dans les compétitions internationales, en général, trouve là un début d'explication. Ensuite, il y a l'indigence des moyens financiers. On ne délit guère les cordons de la bourse que pour le football. Parce que cette discipline permet d'obtenir, parfois, des résultats. Parce qu'il faut bien le dire, aussi, il est facile de remplir un stade avec un match de foot qu'avec un meeting d'athlétisme: le public aime passionnément le jeu et le reste, pour l'essentiel, mais il est réfractaire à l'effort solitaire. Enfin, les faiblesses du sport congolais sur la scène internationale sont imputables à la faillite des politiques sportives menées par les dirigeants nationaux.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Basket-ball à Brazzaville

Bientôt le bout du tunnel

Les férus de la balle orange connaîtront, le 10 août 2017, le champion départemental masculin de Brazzaville. Il sortira du trio constitué d'Inter Club, Diables-Noirs et A.S La Grandeur.

Ces trois formations, faut-il le rappeler, n'ont pas encore perdu le moindre match. Ce sera chose faite, mercredi 2 août, car A.S La Grandeur-Inter Club sera la première confrontation directe entre ces ténors. Il y aura, obligatoirement, un vainqueur et un vaincu. L'on commencera, alors, à voir un peu plus clair dans cette bouteille à encre.

Diables-Noirs-Anges-Noirs B.C.

En attendant, on a vécu, samedi 29 juillet 2017, au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, la sixième journée. Elle a débuté avec la rencontre A.S La Grandeur-CARA. Il s'est agi d'un match que La Grandeur a dominé de bout en bout. Tout s'est passé sans trop de difficultés pour les coéquipiers de Japhi Nguia, plus expérimentés. Score final: 103 à 74. Une partie offensive, il faut le dire.

Inter Club et Diables-Noirs étaient de la fête, eux aussi. Les militaires, en prenant le meilleur sur l'Etoile du Congo, par 62 à 35, les Diables-Noirs B.B I, aux dépens d'Anges-Noirs B.C, par 75-34. L'inégalité de niveau entre les vainqueurs et les vaincus a éclaté au grand jour.

Le clou de cette journée: B.C.M-Patronage Sainte-Anne! Un match que les poulains d'Isaac Bruno Bambi Bidhel ont gagné au forceps: 77-75. Le suspense a persisté longtemps. A une minute de la fin, B.C.M égalisait sur un shoot à trois points (71-71). Mais, Patronage réagissait, du tic au tac, par un tir à trois points, également, victorieux (71-74). L'attaque suivante redonnait espoir à B.C.M (73-74). Il restait 41 secondes. Finalement, Patronage Sainte-Anne, bénéficiant, d'abord, de deux lancers-francs, et d'une dernière attaque, tirait son épingle du jeu en réussissant trois points contre deux, pour B.C.M: 77-75.

G.M.

Rendez-vous

Mardi 1er août: B.C.M-CARA (15h00) et Patronage Sainte-Anne-Anges-Noirs (16h30)

Mercredi 2août: Diables-Noirs B.B-Etoile du Congo (15h00) et A.S La Grandeur-Inter Club (16h30).

Coupe du Congo de football

Place aux dames

Les dames sont entrées en lice, à leur tour, vendredi 28 juillet 2017. Au stade Massamba-Débat, à Brazzaville, le F.C.F La Source a gagné sans jouer, CES B, son adversaire, ne s'étant pas présenté. Et l'A.C Colombe a enseveli Renaissance Royal sous une avalanche de buts: 5-0. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'A.S Léopards a fait entendre raison à Rayon du soleil: 3-0.

Basket-ball et télévision

Les tournois internationaux à la portée de l'Afrique subsaharienne

Le fournisseur chinois de télévision numérique terrestre et satellitaire, Startimes, vient d'acquérir de la Fiba (Fédération internationale de basket), les droits exclusifs de retransmission en Afrique subsaharienne des tournois internationaux de basketball. Une bonne nouvelle pour les amateurs africains du basket.

Selon un communiqué de presse envoyé à notre rédaction par David Courbe, le Français en charge des Relations publiques au sein de Startimes, cette acquisition est le résultat d'un accord paraphé la semaine dernière par Vincent Yu, directeur des opérations de la division médias de Startimes et Patrick Baumann, secrétaire général de la Fiba et membre du Cio (Comité international olympique).

L'accord qui s'applique pour une période de quatre ans (2017-2021) concerne toutes les épreuves internationales ou presque. Il s'agit de: *«Coupe du monde de basket-ball FIBA 2019 et ses éliminatoires ; Coupes continentales FIBA 2021 et leurs éliminatoires; FIBA AfroBasket 2017 ; FIBA AfroBasket féminin 2017 ; Coupe de monde de basket-ball féminine FIBA 2018 ; Tournois de qualification olympique FIBA masculin et féminin (2020); la totalité des autres coupes continentales de 2017 (FIBA AmeriCup, FIBA Asia Cup, FIBA EuroBasket, FIBA AmeriCup féminine, FIBA Asia Cup féminine); Toutes les éditions 2019 et 2021 des Coupes continentales féminines (FIBA AfroBasket féminin, FIBA Euro-basket féminin, FIBA Ameri-Cup féminine, FIBA Asia Cup féminine) ; Coupes du monde de basket-ball des moins de 19 ans masculine et féminine (2019 et 2021) ; Coupes du monde de basket-ball des moins de 17 ans masculine et féminine (2018 et 2020) »*, ainsi qu'énuméré dans le communiqué de presse de David Courbe.

La salle de réalisation de Startimes à Pékin.

Cinquante pays, au moins, dont le Congo, sont concernés. Et, en attendant le début d'exécution de cet accord, les dirigeants de Startimes s'en félicitent déjà. *«Nous sommes heureux de pouvoir proposer le meilleur des équipes nationales de basket-ball à nos abonnés en Afrique grâce à l'acquisition des droits de retransmission de la Coupe du monde de la FIBA 2019 et des autres grandes épreuves pour la période 2017-2021. Nous sommes particulièrement heureux de donner aux fans de basket-ball de la région l'occasion de voir leurs équipes préférées lors des éliminatoires de la Coupe du monde de basket-ball de la FIBA et des Coupes continentales de 2021»*, a indiqué Vincent Yu.

Du côté de la Fiba, on se montre satisfait de l'élargissement du public. *«Grâce à ce partenariat avec StarTimes, notre portée en Afrique subsaharienne est plus grande que jamais et nous pouvons satisfaire les millions de fans enthousiastes de basket-ball. Retransmettre le meilleur des compétitions de nos équipes nationales dans la région va faire beaucoup pour la popularité et la participation à notre sport»*, a déclaré Patrick Baumann.

Les passionnés africains du basket n'ont qu'à se frotter les mains, car ils n'auront plus des difficultés quant à l'accès aux différentes compétitions internationales de leur discipline.

John NDINGA-NGOMA

Résultats de Ligue 1 de football

Les premières joutes de la vingt-huitième journée ont donné les résultats ci-après:

-J.S.T-Jeunes Fauves (1-0)

-Saint-Michel de Ouenzé-A.S Otohô (0-1)

Handball

Championnats nationaux

Divers championnats nationaux sont organisés par les fédérations sportives nationales pendant la période des grandes vacances scolaires. C'est ainsi que la Fécohand (Fédération congolaise de handball) lance la 48ème édition de ses championnats, du 2 au 10 août 2017, à Brazzaville, et non plus à Oyo (Département de la Cuvette), comme initialement prévu.

Les championnats nationaux de handball comptent parmi les plus grandes compétitions sportives du pays. Leur tenue, quarante-huit ans durant, est la preuve de la popularité du handball et sa vitalité. Ce handball vit et se renouvelle au fil des saisons, en dépit de son déclin et d'une conjoncture économique plutôt mauvaise. Il demeure, pour tout dire, l'une des disciplines ayant rapporté le plus de lauriers au sport collectif congolais.

Brazzaville va offrir à partir du 2 août son hospitalité à quelque 16 équipes, dames et hommes confondues, réparties en deux groupes par version. Les voici:

Hommes. Groupe A: Caïman de Brazzaville, Inter Club de Brazzaville, A.S Cheminots de Pointe-Noire et C.T.A.B de Pointe-Noire.

Groupe B: Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire, Etoile du Congo Brazza, Pétrosport de Brazzaville et Munisport de Pointe-Noire (Groupe B)).

Dames. Groupe A: ASEL de Brazzaville, Abo-Sport de Brazzaville, Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire, Banko Sport de Pointe-Noire.

Groupe B: CARA de Brazzaville, Inter Club de Brazzaville, DGSP de Brazzaville et A.S Cheminots de Pointe-Noire (Groupe B).

G.M.

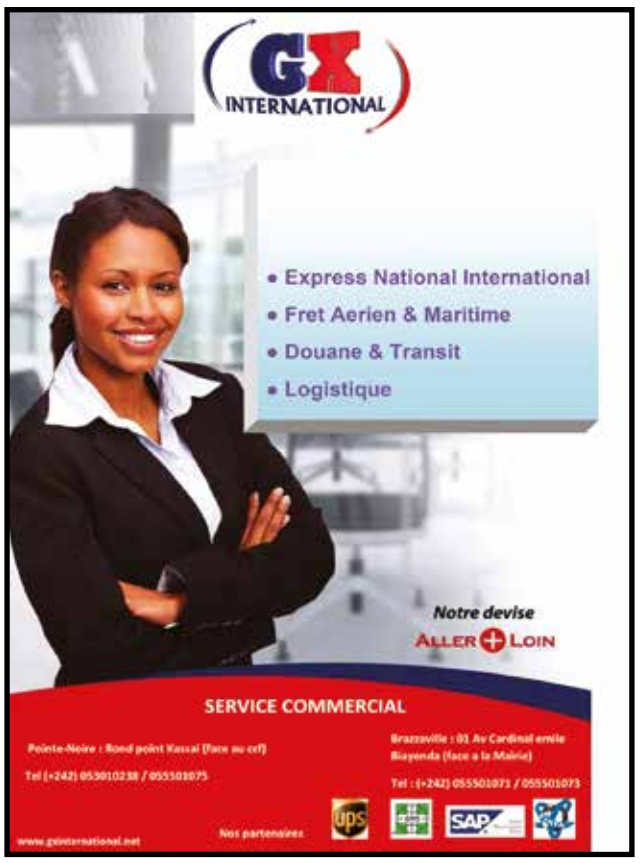

PUB

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs

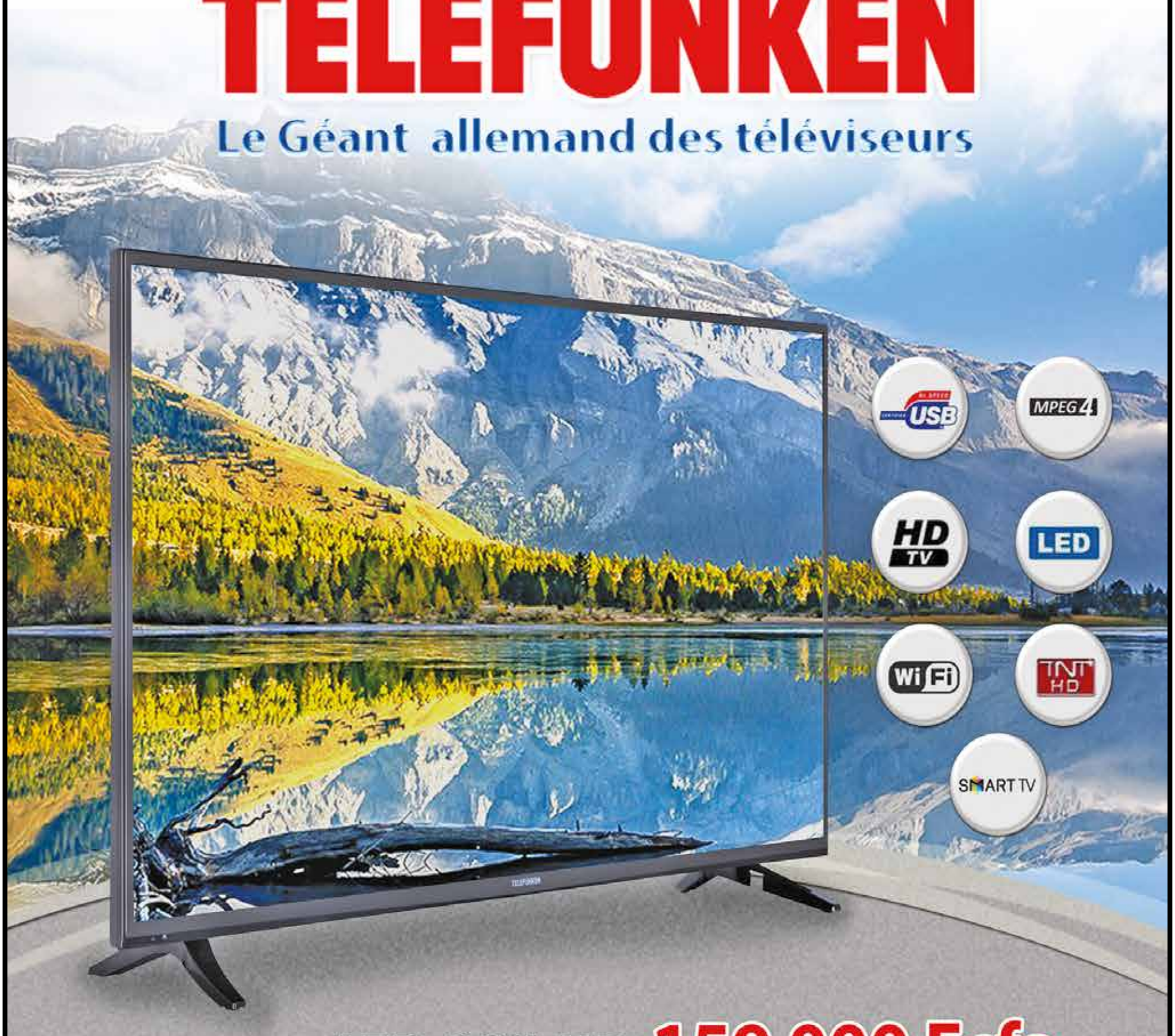

LED 32'' HD: 159 000 Fcfa

LED 40'' FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48'' FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55'' FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65'' FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56